



# Communiqué de presse

## TELUS communique ses résultats du deuxième trimestre

*La vigueur des résultats des services sans fil et Internet haute vitesse entraîne une révision à la hausse des prévisions pour 2006 visant les produits, le BPA et les dépenses en immobilisations*

VANCOUVER, le 4 août /CNW/ - TELUS Corporation (T et T.A à la Bourse de Toronto et TU à la Bourse de New York) a communiqué aujourd'hui, pour le deuxième trimestre de 2006, des produits d'exploitation de 2,1 G\$, soit 6 % de plus qu'il y a douze mois. Cette hausse est attribuable au maintien d'un solide rendement dans le secteur sans fil et à une excellente croissance du nombre d'abonnés aux services Internet haute vitesse et sans fil. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) a progressé de 4 % en raison de la forte croissance du sans-fil, partiellement contrebalancée par des coûts de restructuration accrus pour le trimestre. Le bénéfice par action (BPA) du deuxième trimestre s'est établi à 1,03 \$, comparativement à 53 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le BPA dégagé pour le trimestre incluait des redressements fiscaux favorables totalisant 34 cents par action. Une fois normalisé en fonction de différents éléments, le BPA du trimestre a gagné environ 23 %, essentiellement en raison de la croissance du BAIIA sous-jacente et des frais de financement à la baisse reflétant un endettement moins élevé.

### POINTS SAILLANTS DES DONNEES FINANCIERES

| En millions de dollars canadiens, sauf les montants par action (non vérifié)   | Trimestre clos le 30 juin |         |           |
|--|---------------------------|---------|-----------|
|  | 2006                      | 2005    | Var. en % |
| Produits d'exploitation  | <b>2,135.2</b>            | 2,018.5 | 5.8       |
| BAIIA(1)   | <b>897.1</b>              | 865.0   | 3.7       |
| Bénéfice d'exploitation  | <b>515.0</b>              | 465.9   | 10.5      |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle | <b>377.9</b>              | 297.2   | 27.2      |
| Bénéfice net(2)  | <b>356.6</b>              | 189.5   | 88.2      |
| Bénéfice de base par action (BPA)(2)   | <b>1.03</b>               | 0.53    | 94.3      |
| Dépenses en immobilisations  | <b>458.8</b>              | 408.7   | 12.3      |
| Rentrées liées aux activités d'exploitation                                    | <b>813.0</b>              | 687.7   | 18.2      |
| Flux de trésorerie disponibles(3)  | <b>198.6</b>              | 207.8   | (4.4)     |

- (1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. Se reporter à la section 11.1 du Rapport de gestion. Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif se sont élevés à 30,7 M\$ au deuxième trimestre de 2006, comparativement à 7,4 M\$ au deuxième trimestre de 2005. Le BAIIA avant les coûts de restructuration a grimpé de 6.4 % au deuxième trimestre de 2006 par rapport à la période équivalente du dernier exercice.
- (2) Le bénéfice net et le BPA pour le trimestre de 2006 incluent des répercussions favorables estimatives de 107 M\$ ou 32 cents par action liées à la réévaluation des passifs d'impôts nets futurs en raison des taux d'imposition moindres appliqués par le gouvernement fédéral pour les années à venir et des taux d'imposition moindres appliqués en Alberta, de même que 12 M\$ ou deux cents par action au titre de crédits d'impôt à l'investissement pour actifs capitalisés au cours des années précédentes. Le bénéfice net et le BPA pour le trimestre de 2005 incluent les répercussions défavorables de 17,5 M\$ ou trois cents par action pour une charge liée à une décision judiciaire visant une poursuite dans une affaire de remboursement d'actions de BC TEL remontant à 1997.
- (3) Se reporter à la section 11.2 du Rapport de gestion.

Darren Entwistle, président et chef de la direction, a déclaré : "Notre stratégie nationale de croissance pour les services sans fil et transmission de données continue de générer une forte croissance consolidée du chiffre d'affaires et du bénéfice net de TELUS malgré l'environnement hostile du secteur filaire. Les produits d'exploitation des services sans fil, qui représentent maintenant 44 % des produits consolidés, ont grimpé de 18 % au deuxième trimestre. Cependant, le secteur sans fil a connu une croissance du BAIIA de 20 % et une hausse d'un pourcent de la marge qui est maintenant de 46 % ainsi qu'une hausse de 2 % du ARPU, le portant à 63 \$ et le taux d'attrition à 1,3 %. Les produits générés par la transmission de données sans fil ont notamment plus que doublé, s'établissant à 63 M\$ pour le trimestre à l'étude. Quant aux produits générés par la transmission filaire de données, ils ont progressé de 6 %, en raison partiellement d'une hausse de 71 % du nombre d'ajouts nets pour le service haute vitesse au cours du trimestre. Les coûts de restructuration considérablement accrus de 30,7 M\$ au cours du trimestre traduisent les efforts que déploie TELUS pour réduire ses coûts d'exploitation au moyen d'une série de programmes d'efficacité conformes aux directives antérieures. Reflet de nos solides résultats de mi-exercice, nous avons annoncé aujourd'hui des prévisions consolidées à la hausse pour les produits d'exploitation, le bénéfice par action et les dépenses en immobilisations."

Robert McFarlane, vice-président directeur et chef des finances, a affirmé : "La forte hausse du bénéfice par action annoncée aujourd'hui est attribuable à un certain nombre de facteurs survenus au cours du trimestre. Ces derniers comprennent la croissance du BAIIA générée par les excellents résultats de nos services sans fil, la réduction des coûts de financement principalement due au remboursement anticipé de la dette de 1,6 G\$ en décembre 2005, le redressement fiscal positif au cours du trimestre en raison de la réduction des taux d'imposition par le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta, la constatation des crédits d'impôt à l'investissement et un nombre réduit d'actions en circulation. Encore une fois au cours du trimestre, TELUS a versé un bon montant à ses actionnaires par l'entremise de son dividende trimestriel de 27,5 cents et du rachat de 5,6 millions d'actions pour 249 M\$. Les programmes successifs de rachat d'actions ont laissé 341,3 millions d'actions en circulation le 30 juin 2006, soit une baisse de 4,5 % par rapport à il y a un an. Finalement, nous avons entrepris des mesures initiales rentables en ce qui concerne le refinancement des billets portant intérêt à 7,5 % et échéant en juin 2007. Traduisant notre solide situation financière et un accès privilégié aux marchés financiers TELUS a émis publiquement, en mai, pour 300 M\$ de billets d'une durée de sept ans et portant intérêt à 5,00 %, et ce, dans une opération très bien accueillie. En outre, la société a conclu des contrats de swaps de devises différés qui fixent le taux d'intérêt sous-jacent sur l'émission additionnelle de 300 M\$ en titres de créance dans le cadre du refinancement des billets de 2007."

*Le présent communiqué contient des déclarations au sujet d'événements et de résultats financiers et d'exploitation futurs attendus de TELUS qui sont de nature prospective. Ces déclarations prospectives exigent de la société qu'elle pose des hypothèses et sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents. Il existe un risque important que les déclarations prospectives ne soient pas exactes. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces déclarations puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et les résultats futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont énoncés dans les déclarations prospectives. Par conséquent, le présent communiqué est assujéti à la limitation de responsabilité et est publié entièrement sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses visant les prévisions pour 2006), des réserves et des facteurs de risque mentionnés dans le Rapport de gestion - le 2 août 2006..*

## POINTS SAILLANTS DES DONNEES D'EXPLOITATION

### Services sans fil de TELUS

#### ***Maintien de la croissance rentable du nombre d'abonnés***

- Hausse des produits d'exploitation de 143 M\$ ou 18 % à 945 M\$ au deuxième trimestre de 2006, par rapport au trimestre comparable de 2005.
- Augmentation du BAIIA de 74 M\$ ou 20 % comparativement au deuxième trimestre de 2005, et ce, en dépit de la hausse des ajouts bruts d'abonnés et des frais d'acquisition.
- Augmentation de 2 \$ du PMAA (produit moyen mensuel par appareil d'abonné), qui atteint 63 \$. La composante du PMAA liée à la transmission de données a fait un bond de 94 % et atteint 4,45 \$.
- Les frais d'acquisition par ajout brut ont crû de 15 % à 394 \$, ce qui s'explique par une concurrence plus vive et une intensification des activités de promotion, mais ont reculé de 35 \$ par rapport au trimestre précédent.
- Le nombre d'ajouts nets d'abonnés a perdu 5,5 %, s'établissant à 123 900, et le nombre d'ajouts aux services postpayés s'est chiffré à 103 300, mais la pondération pour les services prépayés était moindre.
- Le flux d'abonnés combiné mensuel s'est amélioré, passant de 1,37 % il y a douze mois à 1,30 %. A noter, à 0,90 %, le flux d'abonnés aux services postpayés s'établit à un niveau minimum record pour le trimestre.
- Hausse des flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) de 42 M\$ ou 17 %, ce qui les porte à 293 M\$ pour le deuxième trimestre, en raison d'un BAIIA plus élevé contrebalancé par des dépenses en immobilisations plus importantes.
- Hausse des résultats prévisionnels pour 2006 de 25 M\$ en ce qui a trait aux produits des services sans fil; une fourchette prévisionnelle de 560 000 à 590 000 est établie pour les ajouts nets (la prévision antérieure les fixait à plus de 550 000).

### Services filaires de TELUS

#### ***La croissance des produits d'exploitation tirés de la transmission de données est contrebalancée par l'intensification de la concurrence en matière de services locaux et interurbains***

- Par rapport au deuxième trimestre de 2005, les produits d'exploitation diminuent de 27 M\$ ou 2,2 %, en raison de l'amenuisement accru des produits d'exploitation tirés des services locaux et interurbains.
- Les produits d'exploitation tirés de la transmission de données ont progressé de 6,1 %, stimulés par la hausse des produits tirés des services Internet et des services de transmission des données améliorés.
- Les produits d'exploitation tirés des services interurbains ont perdu 10 %, se fixant à 206 M\$, ce qui témoigne des tendances dans l'ensemble de l'industrie laissant entrevoir une baisse des volumes, une forte concurrence au chapitre des prix et le remplacement de technologies.
- Le BAIIA a diminué de 42 M\$, ou 8,5 %, en raison des produits d'exploitation moindres et d'une hausse de 22 M\$ des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif.
- Notre chiffre d'affaire en tant qu'entreprise non titulaire dans le centre du Canada a progressé de 3,7 % par rapport au deuxième trimestre de 2005.
- Le nombre d'ajouts nets d'abonnés aux services Internet haute vitesse a atteint 29 200, soit 71 % de plus qu'il y a un an, ce qui porte le nombre total d'abonnés au service Internet de TELUS à 1,05 million.
- Le nombre de lignes d'accès au réseau a diminué de 44 000 au cours du trimestre, soit 2,6 % de moins qu'il y a douze mois, ce qui reflète la perte de lignes résidentielles imputable aux activités de la concurrence et au remplacement des services filaires par le sans-fil.

- Les flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) ont reculé de 29 % à 145 M\$, en raison d'un BAIIA moindre et de dépenses en immobilisations plus élevées imputables à la hausse des investissements, dont une forte croissance de la construction domiciliaire dans l'Ouest canadien, l'expansion du réseau à larges bandes et le développement des systèmes de facturation.
- Les ajustements apportés aux prévisions pour l'exercice 2006 incluent une réduction de 25 M\$ de la fourchette supérieure des produits d'exploitation et une augmentation des indications visant les dépenses en immobilisations, les fixant à environ 1,15 G\$ (hausse de 50 M\$ à 100 M\$).

## **FAITS NOUVEAUX CONCERNANT LA SOCIETE**

### **TELUS poursuit ses rachats d'actions**

Au deuxième trimestre, TELUS a continué à racheter des actions dans le cadre des offres dans le cours normal des activités. TELUS a racheté un total de 5,6 millions d'actions (2,91 millions d'actions ordinaires et 2,64 millions d'actions sans droit de vote), pour un décaissement total de 249 M\$ au deuxième trimestre.

TELUS a amorcé son plus récent programme de rachat dans le cours normal des activités le 20 décembre 2005 dans l'intention, si cela s'avère utile, d'acheter aux fins d'annulation, sur une période de 12 mois, jusqu'à 12 millions de ses actions ordinaires en circulation et 12 millions de ses actions sans droit de vote en circulation à la Bourse de Toronto, soit quelque 7 % des actions émises et en circulation de chacune des catégories, respectivement.

Depuis le lancement de ce deuxième programme, un total de 11,9 millions d'actions ont été rachetées, pour un décaissement de 539 M\$, représentant 50 % des 24 millions d'actions autorisées en vertu du programme. Depuis décembre 2004, TELUS a racheté un total de 33,7 millions d'actions pour un décaissement de 1,45 G\$ dans le cadre des deux programmes de rachat d'actions. TELUS considère que de tels achats sont dans le meilleur intérêt de TELUS et qu'ils constituent une occasion d'investissement attrayante et une utilisation avisée des fonds de la société susceptible d'accroître la valeur des actions restantes.

### **Émission fructueuse de titres de créance de 300 M\$**

En mai, TELUS a émis avec succès des billets à 5 %, de série CB, à échéance de 7 ans, pour un produit brut global de 300 M\$ CA. Le produit net de l'émission a servi à payer la résiliation anticipée des contrats de swaps de devises liés aux billets à 7,5 % de TELUS libellés en dollars américains et échéant en 2007.

En outre, la société a conclu des contrats de swaps de devises différés qui ont pour résultat de fixer le taux d'intérêt sous-jacent sur l'émission maximale de 300 M\$ en titres de créance.

TELUS a maintenant pris deux mesures en vue de refinancer une importante quantité des billets à 7,5 % échéant en juin 2007.

## **Changements à la réglementation dans le secteur des télécommunications**

Le 13 juin, le ministre fédéral de l'Industrie, Maxime Bernier, a déposé pour la toute première fois des instructions en matière de politique des télécommunications indiquant au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de "miser sur le libre jeu du marché autant que possible". Le document faisait suite à la publication en mars d'un rapport de 350 pages par le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications du gouvernement fédéral recommandant au CRTC d'assouplir les restrictions visant les entreprises de télécommunication dans l'intention de permettre aux consommateurs de tirer pleinement parti des avantages de la concurrence.

Bien qu'elle n'entraîne pas de changements réglementaires immédiats, la directive du ministre augure bien pour TELUS et ses clients, puisqu'elle devrait faire en sorte que TELUS sera à l'avenir en mesure d'offrir des prix, des produits groupés et des services plus souples. En avril, le CRTC a rendu deux autres décisions ayant une incidence sur TELUS. Dans sa décision d'abstention, le Conseil a établi un lourd et long processus visant la déréglementation des services de téléphonie locale. Voilà qui contraste nettement avec les recommandations résultant de l'examen de la politique des télécommunications. Par la même décision, le CRTC a ramené de 12 mois à 90 jours la période de restriction au cours de laquelle TELUS et d'autres entreprises de télécommunications titulaires sont empêchées de tenter de reconquérir des clients. TELUS et d'autres entreprises de téléphonie ont interjeté appel de cette décision auprès du Cabinet. TELUS et les autres entreprises de télécommunications ont demandé que la décision soit réexaminée par le CRTC.

Dans une décision positive et distincte, le CRTC a statué que la télédiffusion mobile ne sera pas réglementée, procurant à TELUS la souplesse nécessaire pour poursuivre la croissance de son service de télévision mobile afin de répondre aux besoins du marché sans obstacles réglementaires.

En mai, le CRTC a entrepris son processus public visant la troisième révision du régime de plafonnement des tarifs, initialement prévue l'an dernier. L'examen du CRTC prévoit la tenue d'une audience publique en octobre. TELUS est ravie que le CRTC ait ciblé des questions très précises dans le cadre de la révision et croit qu'un assouplissement de la réglementation visant le plafonnement des tarifs des services locaux est essentiel face à une concurrence accrue dans tous les secteurs de l'industrie des télécommunications. Une telle démarche est compatible avec les récentes recommandations du rapport sur les politiques en matière de télécommunications.

En juin, TELUS a déposé auprès du CRTC des commentaires concernant le réexamen de la décision du Conseil de réglementer les services de la voix sur IP (VoIP) offerts par les entreprises de télécommunications titulaires. Ce processus découle du fructueux appel au Cabinet interjeté par TELUS et d'autres entreprises de télécommunications ayant mené au renvoi par le gouvernement de la décision originale au Conseil. TELUS est d'avis que, pour ce qui est des entreprises de services locaux titulaires, les services VoIP non tributaires d'un accès aux réseaux résidentiels et d'entreprise ne devraient pas être assujettis à la réglementation de façon globale. Les services de VoIP tributaires d'un accès aux réseaux résidentiels et d'entreprise ne doivent pas être assujettis à la réglementation dans les secteurs où les utilisateurs ont accès à des services concurrentiels fournis sur le réseau d'au moins une autre entreprise de télécommunications traditionnelle à services complets.

## **SOLUTIONS AUX CONSOMMATEURS**

### **TELUS étend ses réseaux de données sans fil à l'ensemble du Canada**

Au deuxième trimestre, TELUS a étendu son service Internet haute vitesse sans fil à six autres centres : Victoria, Kelowna, Kamloops, Medicine Hat, Lethbridge et Red Deer. Depuis novembre 2005, date de son lancement, le service haute vitesse sans fil de TELUS a été lancé dans 19 centres d'un bout à l'autre du Canada, dont Vancouver, Whistler, Calgary, Edmonton, Fort McMurray, Toronto, les régions de Muskoka et du Golden Horseshoe en Ontario, Ottawa, Montréal, Mont-Tremblant, Saint-Jovite et Québec.

TELUS a également annoncé un investissement de près de 10 M\$ pour étendre la couverture de son réseau numérique à d'autres collectivités du Québec. D'ici l'automne 2006, le réseau numérique sans fil national 1X de TELUS devrait couvrir des emplacements dans les régions de la Mauricie, de Chaudière-Appalaches, de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. Le réseau AMRC de TELUS couvre à l'heure actuelle environ 95 % de la population canadienne.

### **Produits sans fil innovants**

Au cours du trimestre, TELUS a lancé huit dispositifs sans fil exclusifs, dont Motorola Q, le plus mince téléphone intelligent QWERTY au monde, en juin. Outre le MOTOQ, TELUS a lancé le Nokia 6265i; le Samsung A950; l'appareil Migo pour préadolescents; et, sur le réseau Mike, le Motorola i833 par Pininfarina; le Motorola i650; le Motorola i580; et le BlackBerry 7100i - tous offerts en exclusivité au Canada par l'intermédiaire de TELUS.

### **La gamme de services de divertissement mobile et d'information de TELUS**

TELUS a continué à étoffer et à exploiter sa gamme novatrice de services SPARK(MC), en faisant trois annonces importantes au cours du trimestre.

Les clients de TELUS de l'ensemble du pays ont désormais accès au premier service de radio mobile en continu du Canada. TELUS Mobile Radio(MC) – développé par XM Canada, offre aux clients de la musique sans publicité et le nec plus ultra en matière de comédie, d'interview-variétés et de divertissement.

En juin, TELUS a annoncé qu'elle était le commanditaire sans fil exclusif de Canadian Idol, mettant à profit l'éventail de services novateurs SPARK de TELUS qui permet aux téléspectateurs de voter par système de messagerie textuelle pour leur interprète préféré, de recevoir les plus récentes nouvelles concernant Idol et de télécharger des séquences vidéo, des sonneries, des images et la version intégrale des chansons interprétées à l'émission.

Depuis le lancement récent du service transfrontalier de messagerie multimédia (MMS), les clients de TELUS peuvent partager instantanément des vidéos et des photos avec leurs amis, famille et collègues aux États-Unis qui sont abonnés aux services sans fil de certaines des principales entreprises de télécommunications mobiles des États-Unis.

## **SOLUTIONS D'AFFAIRES**

### **La division Solutions d'affaires de TELUS aide la clientèle à mesurer la valeur de ses investissements dans les technologies**

Au cours du trimestre, la division Solutions d'affaires de TELUS a lancé une campagne destinée à aider ses clients à mesurer avec précision la valeur de leurs investissements dans les technologies de communication intégrées. De concert avec IDC Canada, TELUS a développé un nouvel outil

d'évaluation pour aider les entreprises à évaluer et à améliorer la valeur commerciale de leurs investissements dans les technologies, ce qui leur permet d'étudier les implantations de leur entreprise par rapport à leurs homologues et de mieux harmoniser les investissements dans les communications et les technologies de l'information avec la stratégie commerciale et la planification d'ensemble.

### **TELUS appuie les fournisseurs de soins de santé**

Les solutions novatrices de TELUS en matière de soins de santé aident les fournisseurs de soins de santé à améliorer la prestation de soins aux patients dans les hôpitaux, dans les collectivités, à domicile ou en déplacement.

En avril, TELUS et le gouvernement de la Colombie-Britannique ont annoncé l'expansion des services téléthoraciques dans les régions rurales et les régions éloignées du nord de la Colombie-Britannique. La technologie de vidéoconférence mise au point par TELUS permet aux chirurgiens thoraciques d'évaluer les patients sans les inconvénients et les frais inhérents aux nombreux déplacements de patients ou de médecins.

En mai, TELUS a lancé le site [mytelus.com/health](http://mytelus.com/health), nouveau service en ligne visant à fournir du contenu d'actualité adapté à la population canadienne et axé sur la santé et le mieux-être. [mytelus.com/health](http://mytelus.com/health) a été créé en partenariat avec Capital Health (Edmonton et la région), l'Irving K. Barber Learning Centre de l'Université de la Colombie-Britannique et MediResource Inc. dans le but de fournir aux Canadiens de l'information juste et fiable en matière de santé. Le service procure également à TELUS une passerelle permettant l'exploitation d'autres applications de santé en ligne.

### **TELUS SafetyNet fournit des outils pour faire face aux catastrophes**

En mai, TELUS a lancé TELUS SafetyNet(MC), ensemble complet de services essentiels de communications et de technologies d'intervention d'urgence visant à aider le gouvernement, le personnel de sécurité et les agents d'intervention à communiquer entre eux et à coordonner leurs activités lors de situations d'urgence.

Le service SATCOLT (sites cellulaires pour radio par satellite montés sur un véhicule léger) de TELUS est la pierre angulaire de la suite de solutions SafetyNet. Le SATCOLT peut être amené dans une zone sinistrée par voie terrestre ou aérienne et déployé en environ une heure afin de prendre en charge les communications mobiles simultanées de jusqu'à 1 000 utilisateurs. Une équipe de TELUS peut distribuer des centaines d'appareils Mike au personnel affecté aux urgences et aux représentants gouvernementaux sur les lieux d'un sinistre, leur permettant ainsi de communiquer par le truchement de liaisons par satellite réservées à l'intérieur de la zone sinistrée et avec les quartiers généraux et des ressources de soutien à des milliers de kilomètres, même si l'infrastructure de communication de la région a été complètement détruite.

### **TELUS étend sa présence en Ontario**

TELUS consolide sa présence à Toronto et dans la région de la capitale nationale en faisant ériger deux nouvelles tours de bureaux.

En juillet, TELUS a annoncé sa décision de faire construire un prestigieux édifice au centre-ville de Toronto. La construction de la tour TELUS, qui jouxte le centre Air Canada, sera réalisée par Menkes Union Tower Ltd., coentreprise entre Menkes Developments Ltd., le Hospitals of Ontario Pension Plan (HOOPP) et Halcyon Partners Fund, un fonds immobilier institutionnel. TELUS sera le principal locataire de l'édifice, occupant quelque 440 000 pieds carrés ou 60 % de l'espace total

pouvant être loué, et possèdera d'importants droits d'affichage sur le toit et sur le socle de la tour. L'emménagement devrait avoir lieu en 2009.

En juin, TELUS a inauguré les travaux de construction à Ottawa de cet édifice 'vert' d'avant-garde qui accueillera quelque 300 employés de TELUS, actuellement disséminés dans divers emplacements partout en ville, dans une construction écologique, célébrant l'innovation et qui sera une source d'inspiration pour la communauté d'affaires de la région. L'emménagement devrait avoir lieu en 2007.

## **SOLUTIONS PARTENAIRES**

### **Le secteur a récompensé son approche unique en matière de services de télécommunications**

Le secteur a remis un prix à la division Solutions partenaires de TELUS au cours du trimestre en nommant TELUS meilleur fournisseur d'assistance-annuaire du Canada pour la troisième année consécutive. Paisley Group, société de conseillers en matière de services de téléphonistes et d'assistance-annuaire, a réalisé son étude semi-annuelle en Amérique du Nord, nommant également TELUS parmi les trois plus importants fournisseurs tiers aux États-Unis. La division Solutions partenaires de TELUS fournit une gamme complète de services de télécommunications aux fournisseurs de services dans l'ensemble du Canada et des États-Unis, ainsi qu'à l'étranger. En tirant parti du réseau de pointe du Canada et de son leadership reconnu sur le plan de la qualité, TELUS propose une vaste gamme originale de services distincts aux fournisseurs de services.

## **AUTRES RÉALISATIONS**

### **Des équipes de TELUS récompensées pour leurs réalisations en matière de soutien aux entreprises et la politique de confidentialité**

En juin, les 60 membres de l'équipe Business Enablement pour la prestation de services à l'échelle nationale ont eu l'honneur de remporter le prix Stevie de la meilleure équipe de soutien. Cette année, plus de 700 entreprises et professionnels de partout dans le monde ont été sélectionnés pour un prix Stevie, une des plus prestigieuses compétitions d'affaires au monde. L'équipe de TELUS a été récompensée pour son aptitude à simplifier les nouvelles technologies et les changements de processus souvent complexes pour les clients et employés de TELUS grâce à plus de 135 initiatives entreprises au cours des trois dernières années.

En mai, Nymity a reconnu la politique de confidentialité d'entreprise de TELUS comme étant la meilleure du secteur canadien des télécommunications et l'une des 10 meilleures en général pour une entreprise canadienne. Nymity évalue les politiques de protection des renseignements personnels de centaines de sociétés à l'échelle du Canada dans huit secteurs clés et souligne le travail des sociétés qui rendent le plus facilement accessibles des avis clairs et complets sur leurs politiques et mesures de confidentialité. Parmi les critères qu'utilise Nymity pour évaluer les politiques, mentionnons les mesures de consentement, les accès individuels, la responsabilité et les mesures de protection.



## **Les cadres de TELUS sont récompensés pour leur excellence en matière de leadership, de relations avec les investisseurs et de sécurité**

En juin, Janet Yale, vice-présidente directrice, Affaires de l'entreprise, de TELUS a reçu le prix 2006 Women Leader of the Year (Dirigeante de l'année) de la Federated Press. Le prix soulignait l'excellente gestion de la part de Mme Yale d'une équipe nationale responsable de la création, de l'exécution et de la supervision de tous les aspects liés aux affaires de l'entreprise, notamment les politiques générales, les questions juridiques et réglementaires, les relations gouvernementales et les communications d'entreprise. Ce prix vient s'ajouter à une liste impressionnante d'accolades données à Mme Yale au cours de sa carrière, notamment la Médaille du jubilé d'or de la Reine, le prix Femme de l'année de l'Association canadienne des femmes en communications, en plus de son classement sur la liste des 100 canadiennes les plus influentes (Canada's Top 100 Most Powerful Women) du Réseau des femmes exécutives.

En mai, John Wheeler, vice-président, Relations avec les investisseurs de TELUS, a reçu le prix d'excellence dans la catégorie relations avec les investisseurs de l'Institut canadien de relations avec les investisseurs (CIRI). Chaque année, le prestigieux prix du CIRI rend hommage à une personne ayant contribué de façon remarquable à la profession des relations avec les investisseurs et au CIRI. M. Wheeler supervise l'équipe responsable de la gestion des relations entre TELUS et la communauté financière, ainsi que de la communication d'information financière et d'autre nature à ses nombreuses parties prenantes. Son équipe a contribué au fil des ans à assurer à TELUS de nombreux prix pour les informations financières publiées et ses communications.

En juin, Gene McLean, vice-président et agent en chef de la sécurité d'entreprise de TELUS, a été nommé directeur de la sécurité de l'année par le comité consultatif de rédaction de la revue Canadian Security Magazine. M. McLean dirige une équipe s'occupant de tous les aspects liés à la sécurité de TELUS, de la sécurité physique des immeubles et des installations à la sécurité de données confidentielles. M. McLean a fait l'objet de cinq nominations honorifiques, plus que tout autre candidat. Un des candidats a souligné la mise sur pied par M. McLean du Centre de protection de l'information, qui collabore avec le service de TI de TELUS pour faire en sorte que les actifs informationnels d'entreprise de la société soient protégés.

## **Les ambassadeurs dans la collectivité de TELUS produisent des résultats**

TELUS a lancé son programme Ambassadeurs dans la collectivité en juin. Les ambassadeurs sont des employés de TELUS à la retraite ou actifs qui, depuis des décennies, collaborent ensemble dans des collectivités d'un bout à l'autre du Canada à des initiatives de bénévolat. Ils participent, par exemple, à réunir des fonds pour remettre des sacs à dos remplis de fournitures scolaires aux enfants défavorisés et à fabriquer et distribuer des poupées dans les hôpitaux. Le programme valorise cet héritage en reconnaissant le travail accompli au moyen de prix annuels, et par la création d'un site Web et d'un bulletin d'information qui raconteront l'histoire de ces bénévoles dévoués, ce qui aidera les ambassadeurs à coordonner leurs efforts et leur fournira des ressources utiles à la poursuite de leur œuvre. TELUS fournira également des fourgonnettes pour le transport des bénévoles et des fournitures, tout en les aidant à étendre le programme à d'autres collectivités en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec.

## **Créer des collectivités où le futur sera simple**

Au cours du trimestre, TELUS a continué à mettre en place des conseils de collectivité dans l'ensemble du pays, notamment à Montréal et à Toronto. Regroupant des membres influents de la collectivité et des cadres locaux de TELUS, chacun des sept conseils a pour mandat de distribuer chaque année 500 000 \$ à des organismes caritatifs locaux dans chacune des collectivités.

Ce trimestre, TELUS a soutenu les téléthons du BC Children's Hospital et des Canucks for Kids en remettant des dons recueillis aux technologies de centres d'appels et au perfectionnement de compétences liées à ceux-ci. Plus de 150 membres de l'équipe TELUS ont offert de leur temps pour répondre aux appels, aidant les téléthons à amasser plus de 13 millions de dollars.

La deuxième Tournée pour la vie TELUS s'est mise en branle à Victoria en avril. La tournée, qui se rendra dans 34 collectivités de la Colombie-Britannique, vise à sensibiliser les gens à l'importance des mammographies de dépistage dans la lutte contre le cancer du sein. Au cours de sa première année en 2005, la tournée a joint plus de 200 000 personnes dans 28 collectivités.

### **Déclaration de dividende**

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de (vingt-sept cents et demi (0,275 \$)) par action ordinaire et par action sans droit de vote en circulation, payable le 1er octobre 2006 aux actionnaires dûment inscrits à la fermeture des bureaux le 8 septembre 2006.

|   |   |
|---|---|
| Relations médiatiques :<br>Julie Smithers<br>(416) 684-6817<br><a href="mailto:julie.smithers@telus.com">julie.smithers@telus.com</a> | Relations avec les investisseurs :<br>Robert Mitchell<br>(416) 279-3219<br><a href="mailto:ir@telus.com">ir@telus.com</a> |
|---|---|

Certains produits et services mentionnés dans le présent communiqué sont des marques de commerce. Les symboles (MC) et (MD) indiquent les marques qui appartiennent à TELUS Corporation ou à ses filiales. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs titulaires respectifs.

## Énoncés prospectifs

*Le présent rapport de gestion contient des énoncés portant sur des événements et des résultats financiers et d'exploitation futurs de TELUS Corporation (TELUS ou la société) qui sont de nature prospective. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Il existe un risque considérable que les prédictions ou autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs au sujet de la situation financière et de l'exploitation.*

*Les hypothèses à l'égard des indications de 2006 incluent : une croissance économique conforme aux estimations provinciales et nationales faites récemment par le Conference Board du Canada, incluant une croissance de 3,1 % du produit intérieur brut du Canada; une concurrence accrue sur le marché des services filaires résidentiels et d'affaires; un gain au titre de la pénétration du marché des services sans fil similaire à celui de 2005, soit environ cinq points de pourcentage; des charges pouvant atteindre 100 millions de dollars au titre de la restructuration et de la réduction de l'effectif; un taux d'imposition effectif d'environ 26 %; aucune acquisition ni aucun dessaisissement de taille prévu; aucune modification des règles touchant la propriété étrangère; le maintien ou l'amélioration des cotes de crédit de qualité.*

*Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus incluent, sans toutefois s'y limiter : la concurrence, les progrès technologiques (y compris le recours à des systèmes et à la technologie de l'information), les changements à la réglementation (y compris la transférabilité des numéros de services sans fil et les changements futurs possibles au contexte de réglementation), les ressources humaines (y compris des perturbations potentielles du travail), l'intégration des activités et les réorganisations internes, les risques liés aux processus (y compris la conversion des systèmes existants, notamment les systèmes de sécurité), les exigences en matière de financement et d'endettement (y compris les rachats d'actions et les remboursements de dette), les questions fiscales, les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement, les litiges et les questions d'ordre juridique, les événements touchant la poursuite des activités (y compris les menaces causées par l'homme et les menaces naturelles), la croissance et les fluctuations de l'économie (y compris le rendement et la capitalisation du régime de retraite et les charges afférentes) et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports de TELUS, les documents d'information publiés par la société, y compris la notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et aux États-Unis (sur le site EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov)).*

*Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2005 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées à la rubrique 10 du rapport de gestion de TELUS pour le premier trimestre de 2006 et dans le présent document.*

## Rapport de gestion

Le 2 août 2006

Le rapport de gestion qui suit constitue une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de TELUS Corporation pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2006 et 2005 et il doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS. Ce rapport contient des données prospectives qui renvoient à la déclaration de la société à l'égard des énoncés prospectifs figurant plus haut et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci.

Les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, qui diffèrent des PCGR des États-Unis sous certains aspects. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés intermédiaires pour une analyse des principales différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis qui s'appliquent à TELUS. Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ont été revus par le comité de vérification de TELUS et approuvés par le conseil d'administration de cette dernière. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens.

TELUS présente certaines mesures non définies par les PCGR et fournit des indications à ce sujet parce qu'elles constituent des mesures auxquelles la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités et secteurs d'exploitation et la performance de la société. De plus, les mesures non définies par les PCGR servent à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Pour de plus amples renseignements sur la définition, le calcul et le rapprochement des mesures non définies par les PCGR présentées dans les états consolidés, les lecteurs doivent se reporter à la rubrique 11, « Rapprochement des mesures non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation ».

**Rapport de gestion – contenu**

| Rubrique   | Contenu   |
|--|---|
| 1. Rendement global  | Résumé des résultats consolidés de TELUS pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2006.   |
| 2. Activités principales, vision et stratégie  | Exemples d'activités à l'appui des six impératifs stratégiques de TELUS.  |
| 3. Catalyseurs clés de rendement   | Priorités de TELUS pour 2006.   |
| 4. Capacité d'obtenir des résultats  | Mise à jour sur la capacité de TELUS d'obtenir des résultats.   |
| 5. Résultats d'exploitation  | Analyse détaillée des résultats d'exploitation du deuxième trimestre et du premier semestre de 2006.  |
| 6. Situation financière  | Analyse des variations importantes du bilan au 30 juin 2006 par rapport au bilan au 31 décembre 2005.   |
| 7. Situation de trésorerie et sources de financement   | Analyse des flux de trésorerie, des liquidités, des facilités de crédit, des arrangements hors bilan ainsi que d'autres informations.             |
| 8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables                              | Description des estimations comptables et des modifications de conventions comptables.  |
| 9. Indications révisées pour 2006  | Analyse des révisions apportées aux indications de TELUS pour 2006.   |
| 10. Risques et gestion des risques   | Mise à jour sur les risques et incertitudes avec lesquels TELUS doit composer et description des méthodes de gestion des risques qu'elle utilise. |
| 11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation | Description, calcul et rapprochement de certaines mesures qu'utilise la direction.  |

**1. Rendement global**

**1.1 Importance de l'information aux fins de divulgation**

La direction décide si une information est importante ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée.

**1.2 Sommaire des résultats consolidés**

| (en millions de dollars, sauf les actions, les montants par action et le nombre d'abonnés)  | Trimestres terminés les 30 juin |         |           | Semestres terminés les 30 juin |         |           |
|---|---------------------------------|---------|-----------|--------------------------------|---------|-----------|
|   | 2006                            | 2005    | Variation | 2006                           | 2005    | Variation |
| Produits d'exploitation   | <b>2 135,2</b>                  | 2 018,5 | 5,8 %     | <b>4 215,7</b>                 | 3 993,2 | 5,6 %     |
| Bénéfice d'exploitation   | <b>515,0</b>                    | 465,9   | 10,5 %    | <b>974,6</b>                   | 919,9   | 5,9 %     |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle  | <b>377,9</b>                    | 297,2   | 27,2 %    | <b>706,2</b>                   | 611,3   | 15,5 %    |
| Impôts sur les bénéfices  | <b>18,7</b>                     | 106,0   | (82,4) %  | <b>134,8</b>                   | 176,3   | (23,5) %  |
| Bénéfice net  | <b>356,6</b>                    | 189,5   | 88,2 %    | <b>566,7</b>                   | 431,7   | 31,3 %    |
| Bénéfice par action, de base (en dollars)   | <b>1,03</b>                     | 0,53    | 94,3 %    | <b>1,63</b>                    | 1,20    | 35,8 %    |
| Bénéfice par action, dilué (en dollars)   | <b>1,02</b>                     | 0,52    | 96,2 %    | <b>1,62</b>                    | 1,19    | 36,1 %    |
| Dividendes en espèces déclarés par action (en dollars)  | <b>0,275</b>                    | 0,20    | 37,5 %    | <b>0,55</b>                    | 0,40    | 37,5 %    |
| Rentrées liées aux activités d'exploitation   | <b>813,0</b>                    | 687,7   | 18,2 %    | <b>1 486,1</b>                 | 1 416,1 | 4,9 %     |
| Sorties liées aux activités d'investissement  | <b>486,1</b>                    | 410,0   | 18,6 %    | <b>802,2</b>                   | 716,2   | 12,0 %    |
| Dépenses en immobilisations   | <b>458,8</b>                    | 408,7   | 12,3 %    | <b>779,3</b>                   | 681,9   | 14,3 %    |
| Sorties liées aux activités de financement  | <b>344,4</b>                    | 383,9   | (10,3) %  | <b>711,1</b>                   | 455,3   | 56,2 %    |
| Nombre de connexions <sup>1)</sup> (en milliers) au 30 juin   | <b>10 404</b>                   | 9 878   | 5,3 %     |                                |         |           |
| BAIIA <sup>2)</sup>   | <b>897,1</b>                    | 865,0   | 3,7 %     | <b>1 759,8</b>                 | 1 721,2 | 2,2 %     |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>3)</sup>  | <b>198,6</b>                    | 207,8   | (4,4) %   | <b>838,7</b>                   | 774,4   | 8,3 %     |
| pts – points de pourcentage   |                                 |         |           |                                |         |           |
| 1) Le total du nombre d'abonnés au sans-fil, de lignes d'accès au réseau et d'abonnés à Internet à la fin des périodes respectives.                 |                                 |         |           |                                |         |           |
| 2) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».  |                                 |         |           |                                |         |           |
| 3) Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ». |                                 |         |           |                                |         |           |

Les faits saillants, dont une analyse est présentée à la rubrique 5, « Résultats d'exploitation », comprennent ce qui suit (comparaison du deuxième trimestre et du premier semestre de 2006 par rapport aux périodes correspondantes de 2005) :

- Le nombre de connexions a augmenté de 526 000 au cours de la période de 12 mois terminée le 30 juin 2006, résultat qui tient à la hausse de 14 % du nombre d'abonnés au sans-fil, qui s'est établi à 4,7 millions, et à l'accroissement de 6 % du nombre d'abonnés à Internet, qui s'est élevé à 1,05 million. Le nombre de lignes d'accès au réseau a pour sa part diminué de 2,6 % et s'est chiffré à 4,6 millions.
- Les produits d'exploitation se sont accrus de 116,7 millions de dollars et de 222,5 millions de dollars, respectivement, la croissance des produits tirés des services sans fil et des services de transmission de données ayant excédé la baisse des produits tirés des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix et des autres produits.
- Le BAIIA de TELUS a progressé de 32,1 millions de dollars et de 38,6 millions de dollars, respectivement. Les marges du secteur des services sans fil se sont améliorées grâce à la croissance du nombre d'abonnés et à la progression des PMAA (produits moyens par appareil d'abonné mensuels) qui ont dépassé la hausse des charges d'exploitation liées aux services sans fil. La baisse des marges du secteur des services filaires est imputable à l'augmentation des coûts de restructuration et des charges non salariales, à l'intensification de la concurrence visant les services locaux et à la baisse continue des produits tirés des services interurbains. La hausse des charges non salariales liées aux services filaires tient en partie à l'accroissement des activités de nature publicitaire et promotionnelle, ainsi qu'à l'augmentation des coûts liés à la maintenance du réseau incluant l'utilisation d'entrepreneurs particulièrement au premier trimestre dans le but d'aider à éliminer le travail en retard et ainsi réduire la charge de travail du personnel de TELUS afin d'améliorer le service à la clientèle, comme le veulent les paramètres en matière de qualité de service amélioré définis par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») en juin 2006.
- Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 49,1 millions de dollars et de 54,7 millions de dollars, respectivement, car la croissance du BAIIA du secteur des services sans fil a continué d'excéder la baisse du BAIIA du secteur des services filaires. De plus, le règlement de questions fiscales visant des exercices antérieurs a donné lieu à la constatation de crédits d'impôt à l'investissement d'environ 12 millions de dollars au titre d'immobilisations capitalisées au cours des exercices antérieurs qui sont maintenant entièrement amorties, ce qui s'est traduit par une diminution des charges d'amortissement au deuxième trimestre de 2006.

- Le bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle s'est accru de 80,7 millions de dollars et de 94,9 millions de dollars, respectivement, en raison principalement de la diminution des intérêts débiteurs découlant du remboursement anticipé de billets à 7,50 % de série CA d'une valeur de 1,578 milliard de dollars, le 1<sup>er</sup> décembre 2005, et de la hausse du bénéfice d'exploitation.
- Les impôts sur les bénéfices ont diminué de 87,3 millions de dollars et de 41,5 millions de dollars, respectivement, résultat qui tient en grande partie à une réduction comptabilisée au deuxième trimestre relativement à la réévaluation des passifs d'impôts futurs nets effectuée par suite de la promulgation de taux d'imposition moins élevés en Alberta et à l'échelle fédérale et de la suppression de l'impôt fédéral des grandes sociétés. Le taux d'imposition effectif était de 4,9 % au deuxième trimestre de 2006.
- Le bénéfice net et le bénéfice par action ont augmenté, résultat qui est principalement attribuable à la baisse des impôts sur les bénéfices et des coûts de financement, ainsi qu'à la hausse du bénéfice d'exploitation. Le bénéfice par action pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2006 a augmenté d'environ 34 cents en raison de la réévaluation des passifs d'impôts futurs nets, de la suppression de l'impôt des grandes sociétés et de la constatation de crédits d'impôt à l'investissement. Pour le premier semestre de 2005, les ajustements fiscaux découlant du règlement de questions fiscales visant des exercices antérieurs avaient donné lieu à une augmentation d'environ 16 cents du bénéfice par action. Le nombre moyen d'actions en circulation en 2006 est environ 3 % moins élevé qu'en 2005 en raison des programmes de rachat d'actions, qui ont contribué à la hausse du bénéfice par action pour 2006.
- En raison des modifications fiscales fédérales et provinciales et du rendement d'exploitation au premier semestre de 2006, la société a révisé ses indications annuelles pour 2006, sous réserve des énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion. Se reporter à la rubrique 9, « Indications annuelles révisées pour 2006 ».

Les faits saillants, dont une analyse est présentée à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement », comprennent ce qui suit (comparaison des résultats du deuxième trimestre et du premier semestre de 2006 par rapport aux périodes correspondantes de 2005) :

- Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 125,3 millions de dollars et de 70,0 millions de dollars, respectivement, en raison surtout de la hausse du produit tiré des créances titrisées.
- Les sorties liées aux activités d'investissement se sont accrues de 76,1 millions de dollars et de 86,0 millions de dollars, respectivement, résultat qui tient en grande partie à la hausse des dépenses en immobilisations liées à l'accroissement des lignes d'accès au réseau, à la mise en place de services à large bande, au lancement de nouveaux services et au développement d'un nouveau système de facturation, à la technologie de réseau EVDO sans fil haute vitesse et à l'amélioration continue de la capacité et de la couverture des services sans fil numériques.
- Les sorties liées aux activités de financement ont diminué de 39,5 millions de dollars au deuxième trimestre et elles se sont accrues de 255,8 millions de dollars au premier semestre, respectivement. Un certain nombre d'activités de financement ont eu lieu au deuxième trimestre de 2006, notamment un appel public à l'épargne visant des billets à 5,00 % de série CB d'une valeur de 300 millions de dollars venant à échéance en 2013 et le paiement partiel au titre du passif de couverture reporté lié aux billets en dollars américains de la société échéant en juin 2007 d'un montant de 309,4 millions de dollars. Les opérations financières effectuées au deuxième trimestre se sont traduites par le financement anticipé de titres de créance d'une valeur d'environ 300 millions de dollars et par des taux d'intérêt fixes moins élevés jusqu'au milieu de 2013.
- Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 9,2 millions de dollars au deuxième trimestre et ils se sont accrues de 64,3 millions de dollars au premier semestre. Les flux de trésorerie disponibles ont bénéficié au deuxième trimestre d'une hausse du BAIIA et d'une baisse des intérêts en espèces payés, mais ont été plus que contrebalancés par une baisse du recouvrement des impôts et des intérêts à recevoir et une hausse des dépenses en immobilisations. Les intérêts payés au deuxième trimestre comprennent le paiement anticipé d'intérêts découlant de la résiliation anticipée de contrats de swaps de devises ainsi qu'au paiement d'une tranche des intérêts courus au titre d'une décision de la cour relativement à une poursuite concernant un remboursement d'obligations effectué en 1997. L'amélioration des flux de trésorerie disponibles au premier semestre est principalement attribuable à une hausse du BAIIA ainsi qu'à une hausse du recouvrement des impôts et des intérêts à recevoir, résultats qui ont été neutralisés en partie par l'accroissement des dépenses en immobilisations.

## 2. Activités principales, vision et stratégie

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion, à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2005 de TELUS, ainsi qu'à l'analyse et aux mises à jour importantes présentées à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du présent rapport de gestion.

Les activités principales, la vision et la stratégie de TELUS sont présentées en détail dans le rapport de gestion annuel de 2005. Les activités récentes à l'appui des six impératifs stratégiques de la société sont les suivantes :

### **Se doter de moyens nationaux pour les services de données, IP, de voix et sans fil**

TELUS a déployé au cours du présent trimestre son service sans fil haute vitesse (EVDO) à 19 villes et régions canadiennes situées au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Le service offre à sa clientèle d'affaires ainsi qu'aux consommateurs l'accès au réseau de transmission de données mobiles le plus rapide au Canada (avec des vitesses de téléchargement types de 400 à 700 kilobits par seconde). La société prévoit étendre dans l'avenir ses services sans fil haute vitesse à d'autres collectivités.

### **Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de TELUS et concentrer les ressources de cette dernière sur ses activités de base**

En vertu d'une nouvelle entente avec le gouvernement de la Colombie-Britannique qui a été annoncée précédemment, TELUS a mené à terme la construction d'un réseau axé sur la technologie de la fibre optique jusqu'aux points de distribution dans 61 collectivités éloignées de la Colombie-Britannique. Ce réseau permettra aux fournisseurs de services Internet régionaux ou locaux d'assurer la prestation de services internet haute vitesse dans ces collectivités. En vertu de l'entente, 58 autres collectivités seront reliées au réseau conformément à ce qui était prévu.

En avril 2006, TELUS a acquis FSC Internet Corp., une société fermée de Toronto qui exerce ses activités sous la dénomination Assurent Secure Technologies (« Assurent ») et qui fournit des services et produits de sécurité des technologies de l'information. Les activités principales d'Assurent incluent les logiciels de protection, les recherches relatives à la vulnérabilité, ainsi que les services connexes d'ingénierie et d'experts-conseils. Sa clientèle se compose d'environ 90 clients situés au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie. L'acquisition de cette entreprise, qui génère des produits annuels de moins de 10 millions de dollars, devrait permettre à TELUS d'accroître sa gamme de solutions de sécurité, et elle s'aligne également sur l'impératif de la Société, qui vise à « cibler inlassablement les marchés en croissance des services de transmission de données, IP et sans fil ».

### **Cibler inlassablement les marchés en croissance des services de transmission de données, IP et sans fil**

En juin 2006, TELUS a lancé le service de messagerie multimédia (le « SMM ») transfrontalier. Les clients de TELUS qui possèdent un téléphone cellulaire compatible avec le SMM peuvent maintenant envoyer et recevoir instantanément des photos et des vidéos et échanger cette information avec des amis, des membres de la famille et des contacts d'affaires aux États-Unis qui possèdent également des téléphones compatibles avec le SMM. Pour profiter du SMM, les clients peuvent s'abonner à un ensemble EUPHORIK<sup>MC</sup> ou payer un tarif pour l'envoi de chaque photo, fichier sonore, message vocal ou vidéo. En juillet, TELUS a lancé TELUS Radio sans fil<sup>MC</sup>, un service d'accès en temps réel à de la programmation radio par satellite en continue, alimenté par XM Canada. Grâce à ce service, les abonnés de TELUS sont les premiers au Canada à pouvoir écouter de la musique sans pauses publicitaires, des entretiens et des émissions de divertissement au moyen de leurs téléphones cellulaires.

Les services mobiles de divertissement, d'information et de messagerie EUPHORIK comprennent également TELUS Musique sans fil<sup>MC</sup>, TELUS TV sans fil<sup>MC</sup>, la messagerie multimédia, le téléchargement d'images, de sonneries, de vidéos et de jeux, ainsi que des outils de recherche sur le Web et une vaste gamme de contenu en ligne.

### **Pénétrer le marché comme une seule et même équipe, sous une seule marque, et en mettant en œuvre une stratégie unique**

TELUS continue de prendre d'importantes mesures de restructuration afin de donner lieu à l'établissement d'une organisation axée sur le service à la clientèle, qui se focalise sur le travail d'équipe et se caractérise par une seule marque nationale. Au deuxième trimestre, la société a commencé à remplacer, tant sur le marché qu'à l'échelle interne, les logos TELUS Mobilité<sup>MD</sup>, TELUS Québec<sup>MD</sup>, TELUS Solutions partenariats et TELUS Solutions d'affaires par le logo TELUS. L'adoption d'un seul logo TELUS renforce la solidité de la marque TELUS et permet à la société de réaliser des progrès au chapitre de sa stratégie puisqu'elle se rattache à une approche intégrée et distincte sur le marché.

### **Investir dans les ressources internes en vue de créer une culture valorisant le rendement et de garantir l'efficacité de l'entreprise**

En juillet 2006, la société a effectué un projet pilote de son nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires qui est en voie de développement. Le projet pilote porte sur la migration d'un petit échantillon de clients vers la nouvelle application qui a été effectuée par des membres du personnel de TELUS. Les résultats qui découleront de ce projet pilote seront utilisés pour les prochaines étapes de la mise en œuvre du système. Se reporter à la rubrique 10.4, « Risques liés aux processus ».

### 3. Catalyseurs clés de rendement

La société a élaboré de nouvelles priorités pour 2006 en vue de faire progresser sa stratégie, d'assurer une différenciation commerciale sensible sur les marchés, de profiter de la convergence technologique des services filaires et des services sans fil et d'appuyer le maintien de l'efficacité et de l'efficience opérationnelles.

| <b>Priorités de la société pour 2006 au titre des services filaires et des services sans fil</b>  |
|---|
| <p><b>Accroître le leadership de TELUS sur le marché résidentiel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gamme d'applications de données « le futur est simple<sup>MD</sup> » de TELUS à l'intention des clients à la maison et en déplacement.</li> <li>• Meilleur taux de fidélité des clients grâce à une expérience client rentable.</li> <li>• Élargir les relations avec les partenaires des canaux de TELUS en vue de raffermir notre distribution.</li> </ul>  |
| <p><b>Accroître la position de TELUS sur le marché d'affaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Solutions novatrices permettant de rehausser la compétitivité des clients de TELUS et de les fidéliser davantage.</li> <li>• Accroître la part du marché des affaires de la société en tirant parti des solutions mobiles de TELUS, comme la transmission de données haute vitesse.</li> <li>• Améliorer la prestation de solutions gérées aux PME clientes.</li> </ul>  |
| <p><b>Accroître la position de TELUS sur le marché de gros</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargir la portée de la société en Amérique du Nord grâce à des solutions IP novatrices.</li> <li>• Établir des partenariats créatifs et privilégiés en vue d'élargir la clientèle nationale de TELUS.</li> <li>• Optimiser les réseaux de partenaires en vue de compléter les investissements de TELUS dans les réseaux.</li> </ul>  |
| <p><b>Stimuler les améliorations au titre de la productivité et de l'excellence du service</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer l'efficience par le biais de l'intégration des services filaires et des services sans fil.</li> <li>• Appuyer la productivité accrue et l'excellence du service à la clientèle dans toute l'entreprise en vue d'accroître la compétitivité.</li> <li>• Saisir la valeur des investissements de TELUS dans la technologie et les mesures novatrices contribuant à rationaliser les activités.</li> </ul>   |
| <p><b>Resserrer l'esprit d'équipe de TELUS, consolider sa marque et assurer le perfectionnement des employés les plus talentueux dans l'industrie mondiale des communications</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer de tirer parti des pratiques exemplaires dans toute la société.</li> <li>• Favoriser la philosophie « Notre entreprise, nos clients, notre équipe, ma responsabilité ».</li> <li>• Capitaliser sur la réputation de TELUS à titre d'entreprise très performante engagée dans la voie du progrès pour attirer et retenir les meilleurs employés au Canada.</li> <li>• Donner aux membres de l'équipe des occasions novatrices de croissance et de perfectionnement et diverses options d'emploi.</li> </ul> |

### 4. Capacité d'obtenir des résultats

#### 4.1 Capacités opérationnelles – services filaires et sans fil

##### *Intégration des services filaires et des services sans fil*

L'intégration des services filaires et des services sans fil se poursuit. La société est en voie d'adopter une marque unique, comme cela est décrit ci-dessus, et elle a mis en œuvre un processus intégré de gestion des dépenses en immobilisations. Se reporter à la rubrique 10.3, « Intégration des activités et réorganisations internes ».

##### *Développement d'un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires*

La société a poursuivi le développement d'un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires, lequel inclut la réingénierie des processus aux fins de l'entrée des commandes, des conditions d'admissibilité, de la prestation des services et de l'assurance de la qualité, du service à la clientèle, du recouvrement et du crédit, des contacts avec les clients et de la gestion de l'information. La rationalisation et la normalisation des processus de même que la suppression au fil du temps des nombreux systèmes d'information existants représentent les avantages prévus de ce projet au niveau du service à la clientèle et des coûts. La société compte mettre ce projet en œuvre progressivement, par un projet pilote et des essais prévus pour le troisième trimestre de 2006. Se reporter à la rubrique 10.4, « Risques liés aux processus ».



*Aménagement de nouveaux bureaux et regroupement d'espace à bureaux à Toronto et à Ottawa*

TELUS a signé un contrat pour devenir le principal locataire d'une nouvelle tour à bureaux de 30 étages prévue au centre-ville de Toronto adjacente à la gare Union et au Air Canada Centre. TELUS prévoit occuper une superficie de 440 000 pieds carrés ou 60 % de superficie louable comprenant les droits d'affichage sur le toit et l'estrade bien en vue de la tour à bureaux. La construction de cet immeuble devrait débiter à l'automne 2006 et l'occupation des locaux pourrait s'effectuer en janvier 2009. La nouvelle tour TELUS deviendra l'emplacement central pour 2 000 membres de l'équipe TELUS dans la région du Grand Toronto et vient s'ajouter à la présence de TELUS à la Consilium Place, située à l'est de Toronto, où travaillent 3 000 membres de l'équipe.

En juin 2006, TELUS a signé un contrat pour occuper une superficie d'environ 105 000 pieds carrés d'espace à bureaux dans un nouvel immeuble « écologique » des plus avant-gardistes en construction au centre-ville d'Ottawa. Environ 300 membres de l'équipe provenant d'autres bureaux répartis dans la ville seront réunis à cet emplacement en 2007.

*Ouverture d'un nouveau centre d'appels à Montréal afin de soutenir les PME qui font partie de la clientèle de TELUS*

TELUS et le gouvernement du Québec ont annoncé que la société prévoit ouvrir un nouveau centre d'appels à Montréal d'ici la fin de juin 2007. L'ouverture de ce centre devrait donner lieu à la création d'environ 150 emplois qui permettront à la société de bénéficier de crédits d'impôts de la part du gouvernement du Québec et de fournir des services de soutien nationaux aux PME qui font partie de la clientèle de TELUS.

#### **4.2 Situation de trésorerie et sources de financement**

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion, ainsi que dans le rapport de gestion annuel 2005 de TELUS, à la rubrique 9.3, « Plan financier de 2006 » et à la rubrique 10.7, « Exigences en matière de financement et d'endettement ».

Au 30 juin 2006, TELUS avait accès à des facilités de crédit non utilisées d'environ 1,5 milliard de dollars. Compte tenu de ces facilités, des rentrées prévues liées aux activités d'exploitation et des sommes disponibles au titre du programme de titrisation de créances, la société est d'avis qu'elle est en mesure de combler ses besoins financiers. Le tableau suivant illustre le plan financier de TELUS.

| <b>Plan financier et résultats de 2006</b>  |
|---|
| <p><b>Le plan financier de 2006 de TELUS prévoit l'utilisation des flux de trésorerie disponibles provenant des activités d'exploitation pour faire ce qui suit :</b></p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li> <p><b>Racheter des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de TELUS aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (RCNA)</b></p> <p>Rachat d'environ 4,7 millions d'actions ordinaires et de 6,0 millions d'actions sans droit de vote pour un montant de 481 millions de dollars au premier semestre de 2006. Entre le 20 décembre 2004 et le 30 juin 2006, la société a racheté environ 33,7 millions d'actions de TELUS pour un montant de 1,45 milliard de dollars aux termes de deux RCNA. Se reporter à la rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités de financement ».</p> </li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li> <p><b>Payer des dividendes</b></p> <p>Un dividende de 27,5 cents par action payable le 1<sup>er</sup> juillet a été déclaré pour le deuxième trimestre de 2006, comparativement à un dividende de 20 cents à l'exercice précédent. L'objectif indicatif pour le ratio de distribution demeure de l'ordre de 45 à 55 % des bénéfices nets prévisibles.</p> </li> </ul>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li> <p><b>Conserver les fonds en caisse pour les fins de la société</b></p> <p>Au cours du premier semestre de 2006, les facilités bancaires utilisées ont été réduites de 68,5 millions de dollars et ramenées à 73,5 millions de dollars. Au 30 juin 2006, le solde de l'encaisse et des placements à court terme était négligeable.</p> </li> </ul>  |
| <p><b>Autres objectifs de financement :</b></p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li> <p><b>Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars</b></p> <p>Les liquidités disponibles de TELUS aux termes des facilités de crédit inutilisées se chiffraient à environ 1,5 milliard de dollars au 30 juin 2006.</p> </li> </ul>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li> <p><b>Maintenir la pleine couverture des risques de change pour les dettes</b></p> <p>Au cours du deuxième trimestre de 2006, la société a résilié certains contrats de swaps de devises et conclu de nouveaux contrats de swaps de devises visant des billets en dollars américains de la société échéant en juin 2007. La société a conclu ces contrats afin de réduire le risque de fluctuation des taux d'intérêt et le risque de change.</p> </li> </ul>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li> <p><b>Envisager le refinancement de la totalité ou d'une partie des billets libellés en dollars américains arrivant à échéance le 1<sup>er</sup> juin 2007 avant la date d'échéance prévue</b></p> <p>En prévision du refinancement envisagé de la dette venant à échéance le 1<sup>er</sup> juin 2007, la société a conclu, au 31 mars 2006, des conventions de swap de taux d'intérêt différé qui ont eu pour effet de fixer le taux d'intérêt sous-jacent sur un montant pouvant aller jusqu'à 300 millions de dollars des titres de créance de remplacement. Au cours du deuxième trimestre de 2006, la société a procédé à un appel public à l'épargne visant des billets à 5,00 % de série CB d'une valeur de 300 millions de dollars échéant en 2013. De plus, la société a résilié certains contrats de swaps de devises et conclu de nouveaux contrats de swaps de devises visant les billets en dollars américains de la société arrivant à échéance en juin 2007. La société a conclu ces contrats afin de réduire le risque de fluctuation des taux d'intérêt et le risque de change.</p> </li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li> <p><b>Préserver l'accès aux marchés financiers à des coûts raisonnables en maintenant des cotes de crédit de qualité et en visant des cotes améliorées de l'ordre de BBB+ à A-, ou l'équivalent, à l'avenir</b></p> <p>Les cotes de crédit de qualité attribuées par les quatre agences d'évaluation du crédit qui couvrent TELUS ont été maintenues dans la fourchette cible. En mai 2006, Moody's Investors Service a modifié à « positive » la perspective concernant la cote Baa2 attribuée à TELUS Corporation. La cote Baa2 est équivalente à la cote « BBB », qui se situe au-dessous de la cote visée par TELUS.</p> </li> </ul>  |

## 5. Résultats d'exploitation

### 5.1 Généralités

La société compte deux secteurs isolables, soit les services filaires et les services sans fil. La segmentation s'appuie sur des similitudes au chapitre de la technologie, des compétences techniques exigées pour fournir les produits et services, des canaux de distribution et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange. L'information sectorielle est régulièrement communiquée au chef de la direction générale (principal responsable de l'exploitation).

**5.2 Sommaire des résultats trimestriels**

| (en millions de dollars, sauf les montants par action)   | T2 2006 | T1 2006 | T4 2005 | T3 2005 | T2 2005 | T1 2005 | T4 2004 | T3 2004 |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Produits d'exploitation par secteurs (externes)  |         |         |         |         |         |         |         |         |
| Secteur des services filaires  | 1 189,9 | 1 198,6 | 1 209,9 | 1 198,6 | 1 216,5 | 1 222,2 | 1 209,3 | 1 199,9 |
| Secteur des services sans fil  | 945,3   | 881,9   | 876,8   | 864,2   | 802,0   | 752,5   | 755,6   | 747,0   |
| Produits d'exploitation (consolidés)   | 2 135,2 | 2 080,5 | 2 086,7 | 2 062,8 | 2 018,5 | 1 974,7 | 1 964,9 | 1 946,9 |
| Charges d'exploitation   | 1 207,4 | 1 201,1 | 1 316,8 | 1 221,5 | 1 146,1 | 1 109,1 | 1 178,5 | 1 112,8 |
| Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif   | 30,7    | 16,7    | 35,5    | 1,6     | 7,4     | 9,4     | 19,8    | 16,2    |
| Amortissement des immobilisations corporelles  | 335,2   | 339,2   | 346,2   | 335,6   | 330,9   | 329,9   | 338,3   | 327,1   |
| Amortissement des actifs incorporels   | 46,9    | 63,9    | 67,0    | 73,6    | 68,2    | 72,3    | 79,2    | 80,5    |
| Bénéfice d'exploitation  | 515,0   | 459,6   | 321,2   | 430,5   | 465,9   | 454,0   | 349,1   | 410,3   |
| Autres charges (produits)  | 9,6     | 4,3     | 9,3     | 7,1     | 0,5     | 1,5     | 8,7     | (3,2)   |
| Coûts de financement   | 127,5   | 127,0   | 171,7   | 144,8   | 168,2   | 138,4   | 152,8   | 158,6   |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle                   | 377,9   | 328,3   | 140,2   | 278,6   | 297,2   | 314,1   | 187,6   | 254,9   |
| Impôts sur les bénéfices   | 18,7    | 116,1   | 58,8    | 86,9    | 106,0   | 70,3    | 50,4    | 97,2    |
| Part des actionnaires sans contrôle  | 2,6     | 2,1     | 2,9     | 1,6     | 1,7     | 1,6     | 1,6     | 1,1     |
| Bénéfice net   | 356,6   | 210,1   | 78,5    | 190,1   | 189,5   | 242,2   | 135,6   | 156,6   |
| Bénéfice net par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation (moyenne pondérée) |         |         |         |         |         |         |         |         |
| - De base  | 1,03    | 0,60    | 0,22    | 0,53    | 0,53    | 0,67    | 0,38    | 0,44    |
| - Dilué  | 1,02    | 0,60    | 0,22    | 0,53    | 0,52    | 0,66    | 0,37    | 0,43    |
| Dividendes déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation             | 0,275   | 0,275   | 0,275   | 0,20    | 0,20    | 0,20    | 0,20    | 0,15    |

La tendance observée au chapitre des produits d'exploitation consolidés continue de refléter la croissance solide des produits tirés des services sans fil découlant de l'incidence conjuguée de l'augmentation des produits moyens par appareil d'abonné (PMAA) mensuels et du nombre d'abonnés. La tendance reflète également la croissance des produits tirés de la transmission de données du secteur des services filaires, alors que les produits tirés des services interurbains et des autres produits du secteur des services filaires ont connu une baisse. Aux premier et deuxième trimestres de 2006, les produits tirés des services filaires locaux ont diminué par rapport aux périodes correspondantes de 2005, en raison de la forte concurrence pour des services locaux. Les produits du secteur des services filaires comprennent l'incidence généralement négative des décisions réglementaires sur le plafonnement des prix.

La tendance observée au chapitre du bénéfice d'exploitation a été touchée par des charges nettes temporaires liées à une interruption du travail prolongée en 2005; ces charges temporaires, qui sont comprises dans les charges d'exploitation, se sont élevées à environ 16 millions de dollars, 65 millions de dollars et 52 millions de dollars, respectivement, pour les deuxième, troisième et quatrième trimestres. De plus, les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif ont varié considérablement d'un trimestre à l'autre, en fonction des progrès accomplis dans le cadre des mesures mises en œuvre. L'amortissement trimestriel des immobilisations corporelles affiche une hausse soutenue comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, qui tient aux investissements continus dans de l'équipement de transmission de données et de l'équipement sans fil ayant une durée de vie plus courte. L'amortissement des actifs incorporels a diminué en raison de l'amortissement intégral de plusieurs logiciels. De plus, un montant d'environ 12 millions de dollars relatif aux crédits d'impôt à l'investissement a été porté en déduction de la charge d'amortissement au deuxième trimestre de 2006, en raison du règlement de questions fiscales touchant des immobilisations capitalisées lors d'exercices antérieurs qui sont maintenant entièrement amorties.

En ce qui concerne les coûts de financement, la tendance observée au chapitre des intérêts débiteurs reflète une baisse, sauf en ce qui a trait à deux charges non récurrentes importantes, soit des charges de 17,5 millions de dollars comptabilisées au deuxième trimestre de 2005 relatives à une décision de la cour au titre d'une poursuite liée à une affaire de remboursement d'obligations de BC TEL remontant à 1997, ainsi que des charges de 33,5 millions de dollars comptabilisées au quatrième trimestre de 2005 aux fins du remboursement anticipé de billets d'un montant de 1,578 milliard de dollars. Le remboursement anticipé de billets effectué le 1<sup>er</sup> décembre 2005 a grandement contribué à la diminution des coûts de financement aux premier et deuxième trimestres de 2006. Les coûts de financement sont également présentés déduction faite des intérêts créditeurs pour chaque période considérée.

La tendance observée au chapitre du bénéfice net et du bénéfice par action reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que la réduction d'impôts futurs constatée au deuxième trimestre de 2006 par suite de la réduction des taux d'imposition et de la suppression de l'impôt fédéral des grandes sociétés. Par ailleurs, le bénéfice net et le bénéfice par action tiennent compte des ajustements fiscaux concernant des périodes antérieures, y compris l'économie d'impôts et les intérêts créditeurs connexes, déduction faite des impôts, d'environ 54 millions de dollars ou 15 cents par action, pour le premier trimestre de 2005.

Les ajouts d'abonnés des services sans fil, les frais d'acquisition connexes et les ventes d'équipement ainsi que, dans une moindre mesure, les ajouts d'abonnés aux services filaires Internet haute vitesse ont, dans le passé, revêtu un caractère hautement saisonnier au quatrième trimestre.

En août 2006, le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 27,5 cents par action sur les actions ordinaires et les actions sans droit de vote en circulation, payable le 1<sup>er</sup> octobre 2006, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 septembre 2006.

### 5.3 Résultats d'exploitation consolidés

| (en millions de dollars, sauf la marge du BAIIA)      | Trimestres terminés les 30 juin |         |           | Semestres terminés les 30 juin |         |           |
|---|---------------------------------|---------|-----------|--------------------------------|---------|-----------|
|   | 2006                            | 2005    | Variation | 2006                           | 2005    | Variation |
| Produits d'exploitation                               | 2 135,2                         | 2 018,5 | 5,8 %     | 4 215,7                        | 3 993,2 | 5,6 %     |
| Charges d'exploitation                                | 1 207,4                         | 1 146,1 | 5,3 %     | 2 408,5                        | 2 255,2 | 6,8 %     |
| Coût de restructuration et de réduction de l'effectif | 30,7                            | 7,4     | n.s.      | 47,4                           | 16,8    | 182,1 %   |
| BAIIA <sup>1)</sup>                                   | 897,1                           | 865,0   | 3,7 %     | 1 759,8                        | 1 721,2 | 2,2 %     |
| Amortissement des immobilisations corporelles         | 335,2                           | 330,9   | 1,3 %     | 674,4                          | 660,8   | 2,1 %     |
| Amortissement des actifs incorporels                  | 46,9                            | 68,2    | (31,2) %  | 110,8                          | 140,5   | (21,1) %  |
| Bénéfice d'exploitation                               | 515,0                           | 465,9   | 10,5 %    | 974,6                          | 919,9   | 5,9 %     |
| Marge du BAIIA (en %) <sup>2)</sup>                   | 42,0                            | 42,9    | (0,9) pt  | 41,7                           | 43,1    | (1,4) pt  |
| Nombre total d'employés, à la fin de la période       | 29 974                          | 28 706  | 4,4 %     |                                |         |           |

n.s. – non significatif  
 1) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».  
 2) La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits d'exploitation.

L'analyse qui suit porte sur les résultats consolidés de TELUS. Des informations sectorielles concernant les produits d'exploitation, les charges d'exploitation, les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, le BAIIA et les dépenses en immobilisations sont fournies à la rubrique 5.4, « Résultats du secteur des services filaires », à la rubrique 5.5, « Résultats du secteur des services sans fil », et à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

#### Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 116,7 millions de dollars et de 222,5 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Des augmentations continues ont été notées au chapitre des produits d'exploitation et du nombre d'abonnés des services sans fil et des services filaires de transmission de données, y compris les services de transmission de données améliorés, les services gérés à l'intention du marché des affaires et les services Internet haute vitesse. Par contre, les produits d'exploitation des services filaires ont accusé une baisse générale, car les produits tirés du service interurbain et des ventes d'équipement ont continué de diminuer et que les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont reculé sur une période de douze mois en raison de l'incidence de l'intensification de la concurrence et d'un recouvrement réglementaire visant des exercices antérieurs comptabilisé au cours du premier semestre de 2005.

#### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation consolidées ont augmenté de 61,3 millions de dollars et de 153,3 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. Ces augmentations se sont produites principalement dans le secteur des services sans fil et elle sont imputables à la hausse des ajouts bruts d'abonnés, à la hausse des frais d'acquisition et à l'accroissement des activités de fidélisation des abonnés, ainsi qu'à l'embauche de personnel afin de soutenir la croissance de 14 % du nombre d'abonnés au cours des douze derniers mois. Par ailleurs, la hausse des charges du secteur des services filaires tient compte des frais plus élevés de publicité et de promotion et de l'augmentation des frais de maintenance du réseau et des coûts des activités de soutien. Pour TELUS, la charge nette au titre des régimes de retraite à prestations déterminées n'a pas varié de façon importante, car les rendements favorables des actifs du régime en 2005 ont contrebalancé le taux d'actualisation moins élevé utilisé pour 2006.

L'augmentation de l'effectif au cours des douze derniers mois a soutenu le centre d'appels international de TELUS ainsi que la prestation de services d'impartition liés aux ressources humaines et la croissance du secteur des services sans fil.

#### Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif

Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif ont augmenté de 23,3 millions de dollars et de 30,6 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. À l'heure actuelle, on s'attend à ce que le montant estimatif des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif de la société en 2006, découlant de son programme d'efficacité concurrentielle et incluant la fermeture de bureaux, l'impartition de services et l'intégration des services filaires et des services sans fil, n'excède pas 100 millions de dollars.

### *Généralités*

En 2005, la société a entrepris diverses initiatives de moindre envergure, notamment une consolidation opérationnelle, une rationalisation et des intégrations visant à accroître la productivité opérationnelle et financière de la société. Au 30 juin 2006, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser à l'égard de ces initiatives de moindre envergure entreprises avant 2006, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes.

Le 24 novembre 2005, la société a annoncé l'intégration des services filaires et des services sans fil. Il s'agit d'une initiative qui se poursuivra durant les prochaines années et qui s'inscrit dans le cadre du programme d'efficience concurrentielle de la société. Cette dernière poursuit ce programme, et des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif de 3,0 millions de dollars et de 6,8 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2006, ont été inscrits au titre de cette initiative et inclus dans les programmes généraux mis en œuvre en 2006.

Au premier trimestre de 2006, la société a entrepris diverses initiatives de moindre envergure, notamment une consolidation opérationnelle, une rationalisation et une intégration, dans le cadre de son programme d'efficience concurrentielle. Ces initiatives visent à accroître la productivité opérationnelle et la compétitivité de la société.

Également, dans la foulée de son programme d'efficience concurrentielle, la société a entrepris une initiative visant une restructuration des divers services, qui s'est traduite par leur intégration et par leur regroupement. Au premier trimestre de 2006, environ 600 employés de l'unité de négociation ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires (soit le régime d'incitation à la retraite anticipée ou le régime d'incitation au départ volontaire). Étant donné que les employés concernés n'étaient pas tenus d'effectuer leur choix avant le 31 mars 2006, les charges connexes ne pouvaient pas être comptabilisées avant le deuxième trimestre de 2006. Au deuxième trimestre de 2006, environ 275 employés de l'unité de négociation avaient accepté d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2006, des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif de 17,8 millions de dollars ont été inscrits au titre de cette initiative et ils ont été inclus dans les programmes généraux mis en œuvre en 2006. Au 30 juin 2006, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser au titre de cette initiative, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes.

### *Fermeture de bureaux et impartition de services*

Dans le cadre de la convention collective signée au quatrième trimestre de 2005, une lettre d'entente afférente précise la fermeture, prévue pour le 10 février 2006, de divers bureaux situés en Colombie-Britannique. Cette initiative s'inscrit dans son programme d'efficience concurrentielle et vise à accroître la productivité opérationnelle et financière de la société. Les quelque 250 employés de l'unité de négociation touchés par ces fermetures de bureaux ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires (soit le régime d'incitation à la retraite anticipée ou le régime d'incitation au départ volontaire).

Au 30 juin 2006, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser en vertu de la lettre d'entente précisant la fermeture prévue de divers bureaux en Colombie-Britannique, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes. D'autres coûts, liés notamment au départ d'autres employés et à des biens immobiliers, devraient être engagés et comptabilisés après le 30 juin 2006.

De même, une autre lettre d'entente afférente précise que la société compte impartir certaines fonctions non essentielles pendant la durée de la convention collective. Cette initiative s'inscrit dans son programme d'efficience concurrentielle et vise à permettre à la société d'affecter ses ressources aux fonctions essentielles qui lui donnent l'occasion de se démarquer auprès de ses clients. Les quelque 250 employés de l'unité de négociation actuellement touchés par l'impartition de ces fonctions ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires (soit le régime d'incitation à la retraite anticipée ou le régime d'incitation au départ volontaire).

Au 30 juin 2006, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser en vertu de la lettre d'entente prévoyant l'impartition de certaines fonctions non essentielles à l'égard des quelque 250 employés de l'unité de négociation actuellement touchés, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes. Des coûts futurs seront engagés à mesure que les initiatives se poursuivront.

### **BAIIA**

Le BAIIA a augmenté de 32,1 millions de dollars et de 38,6 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. La hausse du BAIIA est principalement attribuable à une augmentation du nombre d'abonnés du secteur des services filaires ainsi que des PMAA, partiellement neutralisée par une augmentation des charges d'exploitation du secteur des services sans fil, ce qui a entraîné une hausse de la marge du BAIIA relative aux services sans fil. Le BAIIA du secteur des services filaires a diminué principalement en raison de l'intensification de la concurrence visant les services locaux, de la diminution continue des produits tirés des services interurbains ainsi que de la hausse des charges d'exploitation et des coûts de restructuration en 2006.

### Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

L'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 4,3 millions de dollars et de 13,6 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Ces augmentations tiennent principalement à la durée de vie utile plus courte des serveurs et du mobilier, ainsi qu'à la mise hors service et à la radiation d'un plus grand nombre d'actifs de réseaux, résultats qui ont été neutralisés en partie par l'amortissement intégral d'un plus grand nombre d'actifs. L'amortissement des actifs incorporels a reculé de 21,3 millions de dollars et de 29,7 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005, résultat qui tient au fait que plusieurs logiciels sont pleinement amortis, ainsi qu'au règlement de questions fiscales concernant des exercices antérieurs, qui a donné lieu à la constatation de crédits d'impôt à l'investissement d'environ 12 millions de dollars au titre d'immobilisations capitalisées au cours des exercices antérieurs qui sont pleinement amorties.

### Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 49,1 millions de dollars et de 54,7 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005, en raison principalement de la croissance du BAIIA et de la réduction de la charge d'amortissement dont il est fait mention ci-dessus.

### Autres éléments de l'état des résultats

| Autres charges, montant net<br>(en millions de dollars) | Trimestres terminés les 30 juin |      |           | Semestres terminés les 30 juin |      |           |
|---|---------------------------------|------|-----------|--------------------------------|------|-----------|
|   | 2006                            | 2005 | Variation | 2006                           | 2005 | Variation |
|   | 9,6                             | 0,5  | n.s.      | 13,9                           | 2,0  | n.s.      |

Les autres charges comprennent la charge liée à la titrisation de créances, les dons de bienfaisance, les gains et les pertes à la cession de propriétés et le bénéfice (la perte) ou la réduction de valeur de placements en actions ou de placements de portefeuille. La charge liée à la titrisation de créances s'est élevée à 5,5 millions de dollars et à 8,7 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, par rapport à 1,0 million de dollars et à 2,0 millions de dollars, respectivement, aux périodes correspondantes de 2005. L'augmentation découle principalement de la hausse du produit tiré des créances titrisées en 2006 (se reporter à la rubrique 7.6, « Vente de créances »). La charge au titre des dons de bienfaisance a subi une hausse modeste, tandis que les gains à la cession de propriétés et les pertes sur placements ont diminué en 2006.

| Coûts de financement<br>(en millions de dollars)                                | Trimestres terminés les 30 juin |        |           | Semestres terminés les 30 juin |        |           |
|---|---------------------------------|--------|-----------|--------------------------------|--------|-----------|
|   | 2006                            | 2005   | Variation | 2006                           | 2005   | Variation |
| Intérêts sur la dette à long terme, sur les obligations à court terme et autres | 125,5                           | 178,5  | (29,7) %  | 252,5                          | 337,5  | (25,2) %  |
| Pertes (gains) de change  | 3,7                             | 0,6    | n.s.      | 4,8                            | 3,1    | 54,8 %    |
| Intérêts créditeurs   | (1,7)                           | (10,9) | (84,4) %  | (2,8)                          | (34,0) | (91,8) %  |
|   | 127,5                           | 168,2  | (24,2) %  | 254,5                          | 306,6  | (17,0) %  |

Les intérêts débiteurs ont diminué de 53,0 millions de dollars et de 85,0 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005, en raison principalement des facteurs suivants : i) les niveaux d'endettement moins élevés à la suite du remboursement anticipé, le 1<sup>er</sup> décembre 2005, de billets à 7,50 % de série CA d'une valeur de 1,578 milliard de dollars; ii) la constatation, au deuxième trimestre de 2005, d'un montant de 17,5 millions de dollars relatif à une décision de la cour au titre d'une poursuite liée au remboursement d'obligations de BC TEL effectué en 1997; iii) la conversion ou le remboursement des débetures convertibles au deuxième trimestre de 2005. La dette (qui comprend la dette à long terme, la tranche à court terme et le passif de couverture reporté) se chiffrait à 5 721 millions de dollars au 30 juin 2006, soit une baisse de 21 % par rapport à 7 238 millions de dollars au 30 juin 2005.

La hausse des intérêts débiteurs liée à l'émission publique de billets d'une valeur de 300 millions de dollars en mai 2006 a été neutralisée par la réduction des intérêts débiteurs découlant du remplacement de certains contrats de swaps de devises liés aux billets en dollars américains arrivant à échéance en 2007. Les nouveaux contrats prévoient un taux d'intérêt effectif fixe moins élevé, ainsi qu'un taux de change effectif fixe plus favorable. Le programme de couverture de TELUS, qui comprend des swaps de devises, continue de s'appliquer aux billets en dollars américains arrivant à échéance en 2007 et en 2011.

Les intérêts créditeurs ont diminué de 9,2 millions de dollars et de 31,2 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Cette diminution découle principalement : i) de la réduction de l'encaisse et des placements temporaires tenant au fait que les soldes de trésorerie ont été utilisés aux fins du remboursement de la dette en décembre 2005; ii) de la constatation d'intérêts au titre des remboursements d'impôts au premier trimestre de 2005.

| Impôts sur les bénéficiaires<br>(en millions de dollars)   | Trimestres terminés les 30 juin |       |            | Semestres terminés les 30 juin |        |           |
|--|---------------------------------|-------|------------|--------------------------------|--------|-----------|
|  | 2006                            | 2005  | Variation  | 2006                           | 2005   | Variation |
| Impôts fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi, établis en fonction du bénéfice net avant impôts | 125,8                           | 102,5 | 22,7 %     | 237,3                          | 211,2  | 12,4 %    |
| Réévaluation du passif d'impôts futurs pour tenir compte de la modification des taux d'imposition prévus par la loi              | (107,0)                         | —     | n.s.       | (107,0)                        | —      | n.s.      |
| Modifications des estimations concernant les écarts disponibles pour déduction au cours d'exercices antérieurs                   | —                               | —     | —          | —                              | (36,0) | n.s.      |
| Écart de taux d'imposition appliqué à la réévaluation de questions fiscales d'exercices antérieurs, et ajustements en découlant  | 1,3                             | —     | n.s.       | 1,0                            | (11,3) | n.s.      |
| Autres   | (1,4)                           | 3,5   | n.s.       | 3,5                            | 12,4   | n.s.      |
|  | 18,7                            | 106,0 | (82,4) %   | 134,8                          | 176,3  | (23,5) %  |
| Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi (en %)   | 33,3                            | 34,5  | (1,2) pt   | 33,6                           | 34,5   | (0,9) pt  |
| Taux effectifs (en %)  | 4,9                             | 35,7  | (30,8) pts | 19,1                           | 28,8   | (9,7) pt  |

La hausse de la charge d'impôts fédéral et provinciaux combinés découlait principalement de l'augmentation du bénéfice avant impôts du deuxième trimestre et du premier semestre de 2006 par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Les taux d'imposition combinés fédéral et provinciaux ont diminué en raison d'une réduction du taux d'imposition appliqué au bénéfice général des sociétés en Colombie-Britannique, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2005, et au bénéfice des sociétés en Alberta, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2006, qui a été neutralisée en partie par une hausse des taux d'imposition du bénéfice général des sociétés au Québec ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La réévaluation des passifs d'impôts futurs nets au deuxième trimestre de 2006 découle de la diminution des taux d'imposition fédéraux pour les exercices futurs, ainsi que de la baisse des taux d'imposition en Alberta. De plus, le budget fédéral a promulgué la suppression de l'impôt des grandes sociétés avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2006. En raison de ces modifications fiscales et des indications révisées de la direction pour 2006, le taux d'imposition effectif devrait se chiffrer à environ 26 % pour l'exercice complet de 2006. Se reporter aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion et à la rubrique 9, « Indications annuelles révisées pour 2006 ». Au premier semestre de 2005, le taux d'imposition effectif était également inférieur au taux prévu par la loi, en raison de la nouvelle cotisation favorable découlant du règlement de questions fiscales concernant des exercices antérieurs.

En supposant que seront maintenus le taux de bénéfice de TELUS ainsi que la structure d'entité juridique et qu'il n'y aura aucun changement significatif aux règlements sur les impôts, la société prévoit qu'elle sera en mesure d'utiliser en entier ses pertes autres qu'en capital avant la fin de 2007. Elle estime que le risque d'expiration avant utilisation de ces pertes autres qu'en capital est peu élevé. Dans l'éventualité que le bénéfice imposable ne soit pas entièrement couvert par les pertes fiscales résiduelles en 2007, une charge d'impôts exigibles qui serait comptabilisée cette même année ne devrait pas devenir exigible avant 2008.

| Part des actionnaires sans contrôle<br>(en millions de dollars) | Trimestres terminés les 30 juin |      |           | Semestres terminés les 30 juin |      |           |
|---|---------------------------------|------|-----------|--------------------------------|------|-----------|
|   | 2006                            | 2005 | Variation | 2006                           | 2005 | Variation |
|   | 2,6                             | 1,7  | 52,9 %    | 4,7                            | 3,3  | 42,4 %    |

La part des actionnaires sans contrôle représente la participation d'actionnaires minoritaires dans plusieurs petites filiales.

#### 5.4 Résultats du secteur des services filaires

| Produits d'exploitation – secteur des services filaires<br>(en millions de dollars) | Trimestres terminés les 30 juin |         |           | Semestres terminés les 30 juin |         |           |
|---|---------------------------------|---------|-----------|--------------------------------|---------|-----------|
|   | 2006                            | 2005    | Variation | 2006                           | 2005    | Variation |
| Services locaux de transmission de la voix  | 523,3                           | 542,8   | (3,6) %   | 1 058,9                        | 1 095,6 | (3,3) %   |
| Services interurbains de transmission de la voix                                    | 205,7                           | 228,5   | (10,0) %  | 413,5                          | 454,9   | (9,1) %   |
| Services de transmission de données   | 403,1                           | 379,8   | 6,1 %     | 796,7                          | 757,4   | 5,2 %     |
| Autres  | 57,8                            | 65,4    | (11,6) %  | 119,4                          | 130,8   | (8,7) %   |
| Produits d'exploitation externes  | 1 189,9                         | 1 216,5 | (2,2) %   | 2 388,5                        | 2 438,7 | (2,1) %   |
| Produits d'exploitation tirés d'activités intersectorielles                         | 24,8                            | 21,2    | 17,0 %    | 48,3                           | 43,8    | 10,3 %    |
| Total des produits d'exploitation   | 1 214,7                         | 1 237,7 | (1,9) %   | 2 436,8                        | 2 482,5 | (1,8) %   |

| Lignes d'accès au réseau<br>(en milliers)                     | Aux 30 juin                     |       |           | Semestres terminés les 30 juin |      |           |
|---|---------------------------------|-------|-----------|--------------------------------|------|-----------|
|   | 2006                            | 2005  | Variation | 2006                           | 2005 | Variation |
| Lignes résidentielles d'accès au réseau                       | 2 848                           | 2 984 | (4,6) %   | (80)                           | (54) | (48,1) %  |
| Lignes commerciales d'accès au réseau                         | 1 771                           | 1 757 | 0,8 %     | 8                              | (13) | n.s.      |
| Total des lignes d'accès au réseau <sup>1)</sup>              | 4 619                           | 4 741 | (2,6) %   | (72)                           | (67) | (7,5) %   |
|   | Trimestres terminés les 30 juin |       |           | Semestres terminés les 30 juin |      |           |
|   | 2006                            | 2005  | Variation | 2006                           | 2005 | Variation |
| Variation des lignes résidentielles d'accès au réseau         | (52)                            | (40)  | (30,0) %  | (80)                           | (54) | (48,1) %  |
| Variation des lignes commerciales d'accès au réseau           | 8                               | (12)  | n.s.      | 8                              | (13) | n.s.      |
| Variation du total des lignes d'accès au réseau <sup>1)</sup> | (44)                            | (52)  | 15,4 %    | (72)                           | (67) | (7,5) %   |

1) Le nombre de lignes d'accès au réseau est calculé à la fin de la période considérée à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. Conformément à la présentation adoptée pour 2006, le nombre de lignes d'accès au réseau pour 2005, et à la fin de 2004, comprend un reclassement d'environ 9 000 lignes allant des lignes résidentielles aux lignes commerciales; aucune modification n'a été comptabilisée relativement au total des lignes d'accès.

| Abonnés à Internet<br>(en milliers)                   | Aux 30 juin                     |       |           | Semestres terminés les 30 juin |        |           |
|---|---------------------------------|-------|-----------|--------------------------------|--------|-----------|
|   | 2006                            | 2005  | Variation | 2006                           | 2005   | Variation |
| Abonnés à Internet haute vitesse                      | 830,9                           | 729,0 | 14,0 %    | 67,8                           | 39,3   | 72,5 %    |
| Abonnés à Internet commuté                            | 216,8                           | 260,5 | (16,8) %  | (19,3)                         | (21,1) | 8,5 %     |
| Total des abonnés aux services Internet <sup>2)</sup> | 1 047,7                         | 989,5 | 5,9 %     | 48,5                           | 18,2   | 166,5 %   |
|   | Trimestres terminés les 30 juin |       |           | Semestres terminés les 30 juin |        |           |
|   | 2006                            | 2005  | Variation | 2006                           | 2005   | Variation |
| Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse        | 29,2                            | 17,1  | 70,8 %    | 67,8                           | 39,3   | 72,5 %    |
| Réductions nettes d'abonnés à Internet commuté        | (11,0)                          | (9,9) | (11,1) %  | (19,3)                         | (21,1) | 8,5 %     |
| Total des ajouts nets d'abonnés aux services Internet | 18,2                            | 7,2   | 152,8 %   | 48,5                           | 18,2   | 166,5 %   |

2) Le nombre d'abonnés aux services Internet est calculé à la fin de la période considérée à l'aide du dénombrement des accès à Internet tiré du système de facturation et d'autres systèmes.

Les produits d'exploitation du secteur des services filaires ont diminué de 23,0 millions de dollars et de 45,7 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005 en raison de ce qui suit :

- Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont reculé de 19,5 millions de dollars et de 36,7 millions de dollars, respectivement. Ces reculs découlent principalement de la perte continue de lignes résidentielles d'accès découlant de l'intensification de la concurrence, ainsi que de l'incidence des recouvrements réglementaires non récurrents d'environ 13 millions de dollars comptabilisés au premier trimestre de 2005.

La perte de lignes résidentielles résulte de la concurrence accrue de la part des revendeurs, des concurrents qui offrent des services voix sur IP (VoIP), y compris les câblodistributeurs, du remplacement de la technologie pour aller vers les services sans fil, et du nombre moindre de lignes secondaires en raison de la migration des abonnés à Internet commuté vers les services Internet haute vitesse. En 2006, des services de téléphonie par câble sont offerts par des concurrents dans un plus grand nombre de collectivités situées dans les régions où TELUS est l'entreprise titulaire, y compris à Fort McMurray, à Rimouski, à Vancouver et à Victoria. En 2005, un service de téléphonie par câble était offert uniquement à Calgary (février 2005) et à Edmonton (avril 2005). Le nombre total de lignes commerciales a augmenté au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, car la croissance dans les régions non titulaires a excédé les pertes au profit de la concurrence et la migration vers des services RNIS (réseau numérique intégré de services) plus efficaces dans les régions où la société exerce des activités en tant qu'entreprise de services locaux titulaire (« ESLT »). Au cours des périodes correspondantes de 2005, le nombre de lignes commerciales a diminué, en raison de la perte d'une importante entreprise cliente.

- Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont diminué de 22,8 millions de dollars et de 41,4 millions de dollars, respectivement. Ce résultat tient principalement à la baisse des prix et des volumes à la minute pour les lignes résidentielles et les lignes commerciales de détail, qui s'inscrit dans la tendance généralisée du secteur découlant d'une forte concurrence à l'égard des prix ainsi que du remplacement de la technologie sous-jacente (à Internet et sans fil).
- Les produits tirés des services filaires de transmission de données ont augmenté de 23,3 millions de dollars et de 39,3 millions de dollars, respectivement. Cette augmentation tient principalement aux facteurs suivants : i) les produits accrus liés aux services Internet et aux services de transmission et d'hébergement de données améliorés, qui découlent de la conclusion de nouveaux contrats et de la croissance continue du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse combinés à une hausse des tarifs Internet haute vitesse de 1 \$ par mois, partiellement contrebalancés par un prix moyen moins élevé pour le semestre; ii) la hausse des produits tirés des services de gestion de données découlant de la prestation aux clients de services d'impartition des processus opérationnels; et iii) la réduction des escomptes liés aux services de réseau numérique concurrentiels pour le semestre. Cette croissance a été contrebalancée en partie par la migration continue des services de transmission de données de base vers les services de transmission de données améliorés et plus efficaces, ainsi que par la diminution des ventes d'équipement de transmission de données pour l'exercice à ce jour.



L'amélioration des ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse au cours de 2006 est attribuable aux nouvelles promotions, qui se sont traduites par un accroissement des ajouts bruts et un nombre moindre de débranchements des clients existants.

- Les autres produits ont diminué de 7,6 millions de dollars et de 11,4 millions de dollars, respectivement. Cette diminution tient principalement au recul des ventes d'équipement de transmission de la voix, ainsi qu'aux réductions des tarifs pour les services d'alimentation électrique nécessaires à la co-implantation et des tarifs applicables à l'espace rétroactives au 29 novembre 2000 découlant de la Décision de la télécom CRTC 2006-42.
- Les produits tirés d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services filaires au secteur des services sans fil. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services sans fil.

Le total des produits d'exploitation externes inclut des produits attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT de 161,3 millions de dollars et de 325,4 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, représentant une hausse de 5,8 millions de dollars ou 3,7 %, et de 10,4 millions de dollars ou 3,3 %, respectivement. Les récents contrats ont contribué à l'augmentation des produits tirés des services de transmission de données améliorés et des services gérés à l'intention du marché des affaires. Les produits tirés des services locaux et interurbains de transmission de la voix se sont accrus modestement, et les ventes d'équipement de transmission de la voix et de données ont diminué. La croissance des produits a été partiellement contrebalancée par une modification des prix lors des renouvellements de contrats ainsi que par les prix concurrentiels ayant une incidence sur les nouveaux contrats.

| Charges d'exploitation – secteur des services filaires<br>(en millions de dollars, sauf l'effectif) | Trimestres terminés les 30 juin |        |           | Semestres terminés les 30 juin |         |           |
|---|---------------------------------|--------|-----------|--------------------------------|---------|-----------|
|   | 2006                            | 2005   | Variation | 2006                           | 2005    | Variation |
| Salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif                                     | 416,9                           | 422,5  | (1,3) %   | 830,1                          | 836,6   | (0,8) %   |
| Autres charges d'exploitation   | 311,7                           | 309,3  | 0,8 %     | 638,9                          | 611,8   | 4,4 %     |
| Charges d'exploitation  | 728,6                           | 731,8  | (0,4) %   | 1 469,0                        | 1 448,4 | 1,4 %     |
| Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif  | 29,8                            | 7,4    | n.s.      | 44,7                           | 16,8    | 166,1 %   |
| Total des charges d'exploitation  | 758,4                           | 739,2  | 2,6 %     | 1 513,7                        | 1 465,2 | 3,3 %     |
| Effectif total, à la fin  | 23 025                          | 22 334 | 3,1 %     |                                |         |           |

Le total des charges d'exploitation a augmenté de 19,2 millions de dollars et de 48,5 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. L'augmentation du total des charges d'exploitation découle principalement des charges liées aux activités de restructuration, de l'accroissement des activités publicitaires et promotionnelles, ainsi que de l'utilisation d'entrepreneurs pour les activités de soutien et de maintenance du réseau au premier trimestre de 2006, dans le but de faciliter l'élimination du travail en retard et ainsi réduire la charge de travail du personnel de TELUS afin d'améliorer le service à la clientèle, comme le veulent les paramètres en matière de qualité de service amélioré définis par le CRTC. L'effectif total, qui s'est accru de 691 personnes, découle de l'ajout d'environ 1 065 postes afin de soutenir le centre d'appels international de TELUS ainsi que la prestation des services d'impartition liés aux ressources humaines, et de la suppression de 374 postes dans les autres services.

- Les salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif sont demeurés dans l'ensemble inchangés. L'augmentation des heures supplémentaires et des frais de déplacement, ainsi que de la formation des nouveaux employés, de la tenue de séances portant sur le retour au travail des employés et des initiatives liées à TELUS TV a été largement contrebalancée par une diminution des autres salaires et charges sociales.
- Les autres charges d'exploitation sont demeurées relativement inchangées au deuxième trimestre mais ont augmenté de 27,1 millions de dollars au premier semestre. Les augmentations pour le trimestre et le premier semestre sont principalement imputables i) à la hausse des frais de promotion à l'intention des consommateurs qui ont entraîné une augmentation du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse; ii) à une hausse des frais de maintenance du réseau afin de soutenir la croissance des actifs de réseau ainsi que la demande croissante pour la localisation de câbles en raison de la forte croissance économique dans l'Ouest canadien et l'utilisation d'entrepreneurs principalement au premier trimestre de 2006 dans le but d'aider à éliminer le travail en retard et de réduire la charge de travail du personnel de TELUS afin d'améliorer le service à la clientèle; et iii) à l'augmentation, pour l'exercice à ce jour, des coûts liés aux installations et des frais de transit et de résiliation liés à l'accroissement des activités de transmission de données exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT et aux volumes de trafic sortant plus élevés, y compris le trafic international. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par une réduction des charges en raison des coûts de planification non récurrents pour des mesures d'urgence d'environ 16 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre de 2005 ainsi qu'à une capitalisation accrue des coûts liés à la main d'œuvre relatifs aux programmes de dépenses en immobilisations et à une baisse, pour l'exercice à ce jour, du coût des biens vendus liée à la diminution des ventes d'équipement de transmission de la voix et de données. Les créances irrécouvrables n'ont pas changé de façon importante comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

- Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif liés au secteur des services filaires ont augmenté de 22,4 millions de dollars et de 27,9 millions de dollars, respectivement.

Le total des charges d'exploitation dont il est fait mention ci-dessus et qui est compris dans les charges liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT s'est chiffré à 154,9 millions de dollars et à 313,7 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005, ce qui représente une hausse de 2,9 millions de dollars ou 1,9 %, et de 10,1 millions de dollars ou 3,3 %, respectivement. Cette hausse tient à l'augmentation des coûts liés aux installations afin de soutenir l'accroissement des services de transmission de données, à l'augmentation des frais de transit et de résiliation découlant de l'accroissement des volumes de trafic, à la hausse des coûts liés aux contrats et des frais de consultation, ainsi qu'à l'accroissement des salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif, résultats qui ont été neutralisés en partie par la diminution du coût des ventes liée à la baisse des produits tirés des ventes d'équipement, ainsi que par les crédits découlant des réductions de tarifs rétroactives visant les services de transit d'accès.

| BAIIA et marge du BAIIA – secteur des services filaires | Trimestres terminés les 30 juin |       |           | Semestres terminés les 30 juin |         |           |
|---|---------------------------------|-------|-----------|--------------------------------|---------|-----------|
|   | 2006                            | 2005  | Variation | 2006                           | 2005    | Variation |
| BAIIA (en millions de dollars)                          | 456,3                           | 498,5 | (8,5) %   | 923,1                          | 1 017,3 | (9,3) %   |
| Marge du BAIIA (en %)                                   | 37,6                            | 40,3  | (2,7) pts | 37,9                           | 41,0    | (3,1) pts |

Le BAIIA du secteur des services filaires a diminué de 42,2 millions de dollars et de 94,2 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Cette diminution tient principalement à la réduction des produits découlant de l'intensification de la concurrence visant les services locaux et à la baisse continue des produits tirés des services interurbains ainsi qu'à la hausse de 3 % des charges d'exploitation incluant les coûts de restructuration. Le BAIIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT a enregistré une augmentation nominale.

#### 5.5 Résultats du secteur des services sans fil

| Produits d'exploitation – secteur des services sans fil<br>(en millions de dollars) | Trimestres terminés les 30 juin |       |           | Semestres terminés les 30 juin |         |           |
|---|---------------------------------|-------|-----------|--------------------------------|---------|-----------|
|   | 2006                            | 2005  | Variation | 2006                           | 2005    | Variation |
| Services de réseau  | 884,0                           | 743,4 | 18,9 %    | 1 708,7                        | 1 438,9 | 18,8 %    |
| Équipement  | 61,3                            | 58,6  | 4,6 %     | 118,5                          | 115,6   | 2,5 %     |
| Produits d'exploitation externes  | 945,3                           | 802,0 | 17,9 %    | 1 827,2                        | 1 554,5 | 17,5 %    |
| Produits d'exploitation tirés des activités intersectorielles                       | 5,2                             | 5,7   | (8,8) %   | 11,1                           | 11,5    | (3,5) %   |
| Total des produits d'exploitation   | 950,5                           | 807,7 | 17,7 %    | 1 838,3                        | 1 566,0 | 17,4 %    |

| <b>Indicateurs clés de l'exploitation – secteur des services sans fil</b>   |                    |         |           |                |       |           |
|---|--------------------|---------|-----------|----------------|-------|-----------|
| (en milliers)   |                    |         |           |                |       |           |
|   | <b>Aux 30 juin</b> |         |           |                |       |           |
|   | <b>2006</b>        | 2005    | Variation |                |       |           |
| Abonnés – postpayés   | <b>3 840,5</b>     | 3 419,0 | 12,3 %    |                |       |           |
| Abonnés – prépayés  | <b>896,6</b>       | 728,7   | 23,0 %    |                |       |           |
| Abonnés – total <sup>1)</sup>   | <b>4 737,1</b>     | 4 147,7 | 14,2 %    |                |       |           |
| Population <sup>2)</sup> couverte par les services numériques, y compris l'itinérance et la revente (en millions) <sup>3)</sup>   | 31,0               | 30,2    | 2,6 %     |                |       |           |
| <b>Trimestres terminés les 30 juin</b>  |                    |         |           |                |       |           |
| (en milliers)   |                    |         |           |                |       |           |
|   | <b>2006</b>        | 2005    | Variation | <b>2006</b>    | 2005  | Variation |
| Ajouts bruts d'abonnés – postpayés  | <b>205,7</b>       | 209,9   | (2,0) %   | <b>385,4</b>   | 394,8 | (2,4) %   |
| Ajouts bruts d'abonnés – prépayés   | <b>100,9</b>       | 88,7    | 13,8 %    | <b>196,0</b>   | 157,0 | 24,8 %    |
| Ajouts bruts d'abonnés – total  | <b>306,6</b>       | 298,6   | 2,7 %     | <b>581,4</b>   | 551,8 | 5,4 %     |
| Ajouts nets d'abonnés – postpayés   | <b>103,3</b>       | 103,9   | (0,6) %   | <b>173,7</b>   | 178,7 | (2,8) %   |
| Ajouts nets d'abonnés – prépayés  | <b>20,6</b>        | 27,2    | (24,3) %  | <b>42,7</b>    | 32,6  | 31,0 %    |
| Ajouts nets d'abonnés – total   | <b>123,9</b>       | 131,1   | (5,5) %   | <b>216,4</b>   | 211,3 | 2,4 %     |
| Taux de désabonnement, par mois (en %) <sup>4)</sup>  | <b>1,30</b>        | 1,37    | (0,07) pt | <b>1,32</b>    | 1,41  | (0,09) pt |
| Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné (en dollars) <sup>4)</sup>  | <b>394</b>         | 342     | 15,2 %    | <b>411</b>     | 348   | 18,1 %    |
| PMAA (en dollars) <sup>4)</sup>   | <b>63,18</b>       | 60,84   | 3,8 %     | <b>61,76</b>   | 59,65 | 3,5 %     |
| Nombre moyen de minutes par abonné par mois   | <b>412</b>         | 405     | 1,7 %     | <b>399</b>     | 388   | 2,8 %     |
| BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)   | <b>49,9</b>        | 49,3    | 0,6 pt    | <b>49,0</b>    | 48,9  | 0,1 pt    |
| Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %) <sup>4)</sup>   | <b>6,2</b>         | 5,7     | 0,5 pt    | <b>6,2</b>     | 5,6   | 0,6 pt    |
| BAIIA (en millions de dollars)  | <b>440,8</b>       | 366,5   | 20,3 %    | <b>836,7</b>   | 703,9 | 18,9 %    |
| BAIIA, à l'exclusion des frais d'acquisition (en millions de dollars) <sup>4)</sup>   | <b>561,7</b>       | 468,6   | 19,9 %    | <b>1 075,5</b> | 895,8 | 20,1 %    |
| pt(s) – point(s) de pourcentage   |                    |         |           |                |       |           |
| 1) Le nombre d'abonnés est établi à la fin de la période de présentation, compte tenu des renseignements tirés des systèmes de facturation.   |                    |         |           |                |       |           |
| 2) Par « population » on entend le nombre de personnes vivant dans une zone de population comprise, en totalité ou presque, dans les zones de couverture.   |                    |         |           |                |       |           |
| 3) Au 30 juin 2006, la population couverte par les services numériques SCP des services sans fil de TELUS comprenait la population couverte élargie d'environ 7,5 millions de personnes découlant des ententes de services d'itinérance et de revente conclues principalement avec Bell Mobilité et Aliant Telecom Wireless.  |                    |         |           |                |       |           |
| 4) Se reporter à la rubrique 11.3, « Définition des indicateurs clés de l'exploitation ». Ces mesures ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.   |                    |         |           |                |       |           |
| 5) En raison d'une modification de politique au début de 2006 en vertu de laquelle les clients des services postpayés doivent fournir un avis de 30 jours avant tout débranchement, un report non récurrent d'environ 4 800 débranchements a été constaté. Normalisé de manière à ne pas tenir compte de cette incidence favorable non récurrente, le taux de désabonnement s'est élevé à 1,34 % au premier semestre de 2006. |                    |         |           |                |       |           |

Les produits tirés du secteur des services sans fil ont augmenté de 142,8 millions de dollars et de 272,3 millions de dollars respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, par rapport aux périodes correspondantes en 2005, en raison de ce qui suit :

- Les produits tirés des services de réseau ont augmenté de 140,6 millions de dollars et de 269,8 millions de dollars, respectivement. Cet accroissement découle de l'augmentation de 14,2 % du nombre d'abonnés ainsi que de la hausse des produits moyens par appareil d'abonné (PMAA) par mois. Les PMAA ont augmenté de plus de 2 \$ au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005, croissance qui peut être attribuée principalement à l'utilisation accrue des données, de même qu'à l'accroissement du nombre moyen de minutes par abonné par mois.

Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté à 7,1 % des produits d'exploitation du réseau ou 62,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2006, comparativement à 3,8 % des produits d'exploitation du réseau ou 28,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2005. Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté à 6,7 % des produits d'exploitation du réseau ou 114,1 millions de dollars au premier semestre de 2006, comparativement à 3,6 % des produits d'exploitation du réseau ou 52,5 millions de dollars à la période correspondante en 2005. Les données relatives aux PMAA ont augmenté de 93 % pour s'établir à 4,45 \$ au deuxième trimestre de 2006 et de 90 % pour s'établir à 4,09 \$ au premier semestre de 2006, comparativement à 2,30 \$ et à 2,15 \$, respectivement, aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette croissance découle principalement de la messagerie textuelle, des PDA (assistants numériques), de l'informatique mobile, ainsi que des activités de navigation Internet et de téléchargement à la carte comme les sonneries, la musique, les jeux et les vidéos.

Au 30 juin 2006, les abonnés des services postpayés comptaient pour 81,1 % du total cumulatif des abonnés, soit un résultat relativement stable par rapport à l'exercice précédent. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont chiffrés à 103 300 au deuxième trimestre de 2006, soit 83,4 % de tous les ajouts nets, comparativement à 103 900 ou 79,3 % de tous les ajouts nets à la période correspondante de 2005. Au premier semestre de 2006, les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 173 700, soit 80,3 % de tous les ajouts nets, comparativement à 178 700 (84,6 % de tous les ajouts nets) à la période correspondante de 2005. Le programme forfait illimité prépayé, qui a cessé d'exister au milieu du premier trimestre de 2006, a contribué à la proportion accrue des ajouts nets d'abonnés des services prépayés et à la hausse du total des ajouts nets pour le premier semestre de 2006.

Le taux de désabonnement combiné au premier semestre de 2006 s'est établi à 1,32 %, comparativement à 1,41 % à la période correspondante de l'exercice précédent. Le taux de désabonnement mensuel des services postpayés a diminué par rapport à 2005 et a constitué un plancher record pour TELUS au deuxième trimestre de 2006, avec un taux de désabonnement inférieur à un pour cent. Le taux de désabonnement des services prépayés a augmenté au cours du deuxième trimestre de 2006 par rapport au deuxième trimestre de 2005, mais est resté stable au premier semestre de 2006 par rapport à la période correspondante de 2005. Les débranchements se sont élevés à 182 700 au deuxième trimestre de 2006 et à 365 000 au premier semestre de 2006, par rapport à 167 500 et à 340 500, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui reflète à la fois l'augmentation du nombre d'abonnés et la diminution du taux de désabonnement.

- Les produits tirés des ventes d'équipement, des locations et des services ont augmenté, surtout en raison de la croissance continue du nombre d'abonnés. Les ajouts bruts d'abonnés ont atteint le nombre record pour TELUS de 306 600 au deuxième trimestre de 2006 et se sont établis à 581 400 au premier semestre, contre 298 600 et 551 800 aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les produits tirés des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné.
- Les produits des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services sans fil au secteur des services filaires. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services filaires.

| Charges d'exploitation – secteur des services sans fil<br>(en millions de dollars, sauf l'effectif) | Trimestres terminés les 30 juin |       |           | Semestres terminés les 30 juin |       |           |
|---|---------------------------------|-------|-----------|--------------------------------|-------|-----------|
|   | 2006                            | 2005  | Variation | 2006                           | 2005  | Variation |
| Charges liées aux ventes d'équipement   | 136,9                           | 109,7 | 24,8 %    | 263,1                          | 214,2 | 22,8 %    |
| Charges d'exploitation des services de réseau   | 111,6                           | 98,7  | 13,1 %    | 217,5                          | 197,2 | 10,3 %    |
| Frais de marketing  | 92,0                            | 87,4  | 5,3 %     | 185,8                          | 161,7 | 14,9 %    |
| Frais généraux et d'administration  | 168,3                           | 145,4 | 15,7 %    | 332,5                          | 289,0 | 15,1 %    |
| Charges d'exploitation  | 508,8                           | 441,2 | 15,3 %    | 998,9                          | 862,1 | 15,9 %    |
| Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif  | 0,9                             | —     | n.s.      | 2,7                            | —     | n.s.      |
| Total des charges d'exploitation  | 509,7                           | 441,2 | 15,5 %    | 1 001,6                        | 862,1 | 16,2 %    |
| Nombre total d'employés, à la fin   | 6 949                           | 6 372 | 9,1 %     |                                |       |           |

Le total des charges d'exploitation du secteur des services sans fil a augmenté de 68,5 millions de dollars au deuxième trimestre et de 139,5 millions de dollars au premier semestre de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005, pour promouvoir, conserver et soutenir la croissance de 14,2 % du nombre d'abonnés et la hausse importante des produits d'exploitation du réseau.

- Les charges liées aux ventes d'équipement ont augmenté de 27,2 millions de dollars au deuxième trimestre et de 48,9 millions de dollars au premier semestre de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005, en raison principalement d'une augmentation des ajouts bruts d'abonnés, des coûts accrus liés aux appareils en raison d'une réorientation de la gamme de produits, et des activités plus nombreuses visant à fidéliser les clients. Les coûts des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné. Les coûts des appareils liés aux activités visant à fidéliser les clients sont compris dans les frais de fidélisation.
- Les charges d'exploitation des services de réseau se sont accrues de 12,9 millions de dollars au deuxième trimestre et de 20,3 millions de dollars au premier semestre de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005, en raison principalement des volumes accrus de services d'itinérance au Canada. De plus, les charges liées aux stations et les frais de transmission ont augmenté pour tenir compte de l'augmentation du nombre de stations cellulaires, de la hausse du nombre d'abonnés, des paiements plus élevés versés à certains tiers fournisseurs de services de transmission de données, ainsi que de l'amélioration de la qualité du réseau et de la couverture.

- Les frais de marketing ont augmenté de 4,6 millions de dollars au deuxième trimestre et de 24,1 millions de dollars au premier semestre de 2006, principalement en raison des frais plus élevés de publicité et de promotion, de l'accroissement de la rémunération versée aux détaillants et de l'activité accrue au titre des renouvellements de contrats. Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont progressé de 52 \$ au deuxième trimestre et de 63 \$ au premier semestre, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. Cette augmentation est liée au financement plus élevé sur certains appareils populaires générés par la concurrence. De plus, l'augmentation au premier semestre découle des dépenses relatives à la publicité et à la promotion (y compris le lancement, au cours du premier trimestre, de deux campagnes publicitaires, « EUPHORIK » et « La haute vitesse à emporter<sup>MC</sup> »). Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont diminué de 35 \$ pour s'établir à 394 \$ comparativement au premier trimestre de 2006, en raison de la réduction du financement des appareils pour certains appareils populaires et de la réduction des dépenses relatives à la publicité et à la promotion liées au lancement des nouveaux produits. Le taux de désabonnement moindre et l'accroissement des PMAA ont contribué à accroître les produits à long terme par abonné de 419 \$ et à les porter à 4 860 \$, malgré la hausse des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné. Les frais d'acquisition en pourcentage des produits à long terme se sont établis à 8,1 % au deuxième trimestre de 2006, soit une diminution par rapport au pourcentage de 9,5 % du premier trimestre de 2006, et une augmentation par rapport au pourcentage de 7,7 % au deuxième trimestre de 2005.
- Les frais généraux et d'administration ont augmenté de 22,9 millions de dollars au deuxième trimestre et de 43,5 millions de dollars au premier semestre de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005, en raison de la hausse du nombre d'employés visant à soutenir l'importante augmentation du nombre d'abonnés et l'expansion continue du nombre de magasins de détail dont la société est propriétaire.
- Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif concernent la réduction de l'effectif découlant de l'intégration des services filaires et des services sans fil.

| BAIIA et marge du BAIIA – secteur des services sans fil | Trimestres terminés les 30 juin |       |           | Semestres terminés les 30 juin |       |           |
|---|---------------------------------|-------|-----------|--------------------------------|-------|-----------|
|   | 2006                            | 2005  | Variation | 2006                           | 2005  | Variation |
| BAIIA (en millions de dollars)                          | <b>440,8</b>                    | 366,5 | 20,3 %    | <b>836,7</b>                   | 703,9 | 18,9 %    |
| Marge du BAIIA (en %)                                   | <b>46,4</b>                     | 45,4  | 1,0 pt    | <b>45,5</b>                    | 44,9  | 0,6 pt    |

Le BAIIA du secteur des services sans fil a augmenté de 74,3 millions de dollars et de 132,8 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. La hausse du BAIIA découle de la croissance élevée des produits qui a été seulement en partie neutralisée par une hausse des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ainsi que des charges d'exploitation pour soutenir la croissance. La marge du BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau a atteint un taux record de 49,9 % au deuxième trimestre et un taux de 49,0 % au premier semestre de 2006, soit une augmentation de 0,6 point de pourcentage et de 0,1 point de pourcentage, respectivement, par rapport à 49,3 % et à 48,9 % aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

## 6. Situation financière

Le tableau ci-après illustre les variations importantes entre les bilans consolidés au 31 décembre 2005 et au 30 juin 2006.

| (en millions de dollars)  | 30 juin 2006     | 31 déc. 2005   | Variation        | Variation en % | Explication concernant les variations entre les bilans   |
|---|------------------|----------------|------------------|----------------|--|
| <b>Actif à court terme</b>  |                  |                |                  |                |  |
| Encaisse et placements temporaires, montant net   | (18,6)           | 8,6            | (27,2)           | n.s.           | Le solde de l'encaisse et des placements temporaires au 30 juin 2006 représente les chèques nets en circulation après déduction des soldes de trésorerie. Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».  |
| Débiteurs   | 514,1            | 610,3          | (96,2)           | (15,8) %       | Diminution de 35 millions de dollars aux fins de l'augmentation nette des créances titrisées (se reporter à la rubrique 7.6, « Vente de créances »), diminution du nombre de jours pour la réception des comptes clients et encaissements importants en provenance de gros clients au premier trimestre de 2006.   |
| Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir  | 24,3             | 103,7          | (79,4)           | (76,6) %       | Remboursements de 125,1 millions de dollars, y compris les intérêts reçus au premier trimestre de 2006; une portion du montant net résiduel des impôts exigibles a été reclassée au poste Impôts sur les bénéfices et autres impôts à payer.   |
| Stocks  | 115,8            | 138,8          | (23,0)           | (16,6) %       | Principalement une diminution des stocks d'appareils sans fil.   |
| Frais payés d'avance et autres  | 294,5            | 154,7          | 139,8            | 90,4 %         | Principalement le paiement anticipé des primes versées au Régime de pensions du Canada et au Régime d'assurance-emploi, des impôts fonciers, des droits annuels de concession de licence, ainsi que des autres licences et assurances, déduction faite de l'amortissement applicable, ainsi que la perte reportée à la résiliation et au remplacement de contrats de swaps de devises visant les billets (en dollars américains) arrivant à échéance le 1 <sup>er</sup> juin 2007. |
| Tranche à court terme des impôts futurs   | —                | 226,4          | (226,4)          | (100,0) %      | Se reporter à la rubrique Passif à court terme ci-après.   |
| <b>Passif à court terme</b>   |                  |                |                  |                |  |
| Créditeurs et charges à payer   | 1 509,1          | 1 393,7        | 115,4            | 8,3 %          | Principalement la tranche à court terme de 195,5 millions de dollars du passif de couverture reporté reclassé des passifs à long terme des billets en dollars américains arrivant à échéance en 2007, déduction faite d'une réduction des comptes fournisseurs.  |
| Impôts sur les bénéfices et autres taxes et impôts à payer  | 9,7              | —              | 9,7              | n.s.           | Montant net des taxes et impôts à payer au cours des 12 prochains mois.  |
| Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif  | 60,5             | 57,1           | 3,4              | 6,0 %          | Les nouvelles obligations excédaient les paiements au titre des programmes précédents.   |
| Facturation par anticipation et dépôts de clients   | 582,6            | 571,8          | 10,8             | 1,9 %          | Comprend l'augmentation du compte de report établi relativement au plafonnement des prix et des produits reportés au titre des contrats de maintenance.  |
| Tranche à court terme de la dette à long terme  | 1 376,4          | 5,0            | 1 371,4          | n.s.           | Comprend une tranche de 70,0 millions de dollars des billets à moyen terme de TELUS Communications Inc. (TCI) à 7,1 % échéant en février 2007 et une tranche de 1 300,7 millions de dollars des billets à 7,5 % de TELUS Corporation en dollars américains échéant en juin 2007.   |
| Tranche à court terme des impôts futurs   | 43,3             | —              | 43,3             | n.s.           | En raison du fait que le bénéfice imposable au cours des 12 prochains mois devrait excéder les pertes pouvant être déduites au cours de ladite période.  |
| <b>Fonds de roulement<sup>1)</sup></b>  | <b>(2 651,5)</b> | <b>(785,1)</b> | <b>(1 866,4)</b> | <b>n.s.</b>    | <b>% Comprend une augmentation de la tranche à court terme de la dette à long terme et des impôts futurs à payer.</b>  |
| <b>Immobilisations, montant net</b>   |                  |                |                  |                |  |
|   | 10 926,1         | 10 941,5       | (15,4)           | (0,1) %        | Se reporter à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés– Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels », ainsi qu'à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – dépenses en immobilisations ».   |
| <b>Autres actifs</b>  |                  |                |                  |                |  |
| Frais reportés  | 925,3            | 850,2          | 75,1             | 8,8 %          | Principalement les cotisations aux régimes de retraite en sus des charges imputées aux résultats.  |
| Placements  | 34,8             | 31,2           | 3,6              | 11,5 %         | Nouveaux placements, déduction faite des dessaisissements.   |
| Écart d'acquisition   | 3 172,3          | 3 156,9        | 15,4             | 0,5 %          | Nouvelle acquisition, déduction faite d'un dessaisissement.  |
| 1) Actif à court terme moins le passif à court terme – démontre la capacité de la société de financer ses activités actuelles et de respecter ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. |                  |                |                  |                |  |

Suite du tableau de la page précédente.

| (en millions de dollars)                                  | 30 juin<br>2006 | 31 déc.<br>2005 | Variation | Variation<br>en % | Explication concernant les variations entre les bilans  |
|---|-----------------|-----------------|-----------|-------------------|---|
| <b>Dettes à long terme</b>                                | 3 354,1         | 4 639,9         | (1 285,8) | (27,7) %          | Reclassement dans la tranche à court terme des billets à moyen terme de TCI échéant en février 2007 et des billets en dollars américains de TELUS Corporation échéant en juin 2007, diminution de 162 millions de dollars de la valeur en dollars canadiens des billets en dollars américains et remboursement d'une tranche de 68,5 millions de dollars sur la facilité de crédit de trois ans de TELUS, contrebalancé en partie par l'émission publique, en mai 2006, de billets à 5,00 % de série CB d'une valeur de 300 millions de dollars.  |
| <b>Autres passifs à long terme</b>                        | 1 310,3         | 1 635,3         | (325,0)   | (19,9) %          | Principalement une réduction du passif de couverture reporté découlant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• du remplacement de contrats de swaps de devises visant des billets (en dollars américains) échéant en 2007 par de nouveaux contrats de swaps de devises d'un montant analogue, qui sont assortis d'un taux d'intérêt effectif fixe et d'un taux de change effectif fixe moins élevés. Se reporter à la note 12b) des états financiers consolidés intermédiaires;</li> <li>• du reclassement d'une tranche de 195,5 millions de dollars dans le passif à court terme;</li> <li>• contrebalancés en partie par une hausse d'environ 162 millions de dollars attribuable à l'appréciation du dollar canadien.</li> </ul>                         |
| <b>Impôts futurs</b>                                      | 878,2           | 1 023,9         | (145,7)   | (14,2) %          | Diminution des écarts temporaires des actifs et passifs à long terme, et réévaluation des passifs en fonction des taux d'impositions moins élevés visant les impôts futurs.   |
| <b>Part des actionnaires sans contrôle</b>                | 25,3            | 25,6            | (0,3)     | (1,2) %           | —   |
| <b>Capitaux propres</b>                                   |                 |                 |           |                   |   |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 6 839,1         | 6 870,0         | (30,9)    | (0,4) %           | La réduction au premier semestre de 2006 se répartissait principalement comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépenses de 481,0 millions de dollars au titre de rachats dans le cours normal des activités;</li> <li>• Dividendes de 190,7 millions de dollars;</li> </ul> Partiellement neutralisés par les hausses suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéfice net de 566,7 millions de dollars;</li> <li>• Augmentation de 49,8 millions de dollars des actions ordinaires et des actions sans droit de vote à l'égard desquelles des options peuvent être exercées;</li> <li>• Ajustement de 16,1 millions de dollars au titre du traitement fiscal d'éléments imputés directement aux bénéfices non répartis.</li> </ul> |

## 7. Situation de trésorerie et sources de financement

### 7.1 Rentrées liées aux activités d'exploitation

| (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 30 juin |       |           | Semestres terminés les 30 juin |         |           |
|--------------------------|---------------------------------|-------|-----------|--------------------------------|---------|-----------|
|                          | 2006                            | 2005  | Variation | 2006                           | 2005    | Variation |
|                          | 813,0                           | 687,7 | 18,2 %    | 1 486,1                        | 1 416,1 | 4,9 %     |

Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 125,3 millions de dollars et de 70,0 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. L'augmentation est dans les deux cas attribuable aux facteurs suivants :

- L'augmentation du produit tiré des créances titrisées de 135 millions de dollars et de 35 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, comparativement à un produit tiré des créances titrisées inchangé aux périodes correspondantes de 2005;
- La hausse du BAIIA de 32,1 millions de dollars et de 38,6 millions de dollars, respectivement;
- La baisse des intérêts versés de 22,3 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre, qui tient principalement au remboursement anticipé de billets le 1<sup>er</sup> décembre 2005. Les intérêts versés en 2006 comprennent un paiement de 31,2 millions de dollars au titre de la résiliation de contrats de swaps de devises, ainsi que le paiement d'une tranche des intérêts comptabilisés antérieurement relativement à une décision de la cour au titre d'une poursuite concernant un remboursement d'obligations de BC TEL effectué en 1997;

- Les impôts reçus (payés), déduction faite des versements échelonnés, ont augmenté de 75,7 millions de dollars au premier semestre de 2006, en raison du recouvrement d'un montant important d'impôts et d'intérêts à recevoir au premier trimestre de 2006, comparativement au recouvrement d'un montant moins élevé au deuxième trimestre de 2005.

Les augmentations mentionnées ci-dessus pour le deuxième trimestre et le premier semestre ont été neutralisées en partie par :

- La hausse de 22,7 millions de dollars et de 15,8 millions de dollars, respectivement, des cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés, en raison de l'accélération nette volontaire de la capitalisation en 2006. Les meilleures estimations concernant les cotisations patronales de l'exercice 2006 aux régimes à prestations déterminées de la société ont été révisées pour s'établir à environ 122 millions de dollars (les meilleures estimations au 31 décembre 2005 s'établissaient à 114 millions de dollars);
- L'augmentation de 3,3 millions de dollars et de 13,9 millions de dollars, respectivement, des paiements effectués dans le cadre des programmes de restructuration et de réduction de l'effectif;
- La baisse des intérêts reçus de 18,0 millions de dollars et de 1,8 million de dollars, respectivement;
- La baisse de 21,1 millions de dollars, au deuxième trimestre, des impôts reçus (versés), déduction faite des versements échelonnés;
- Les autres variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

## 7.2 Sorties liées aux activités d'investissement

| (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 30 juin |       |           | Semestres terminés les 30 juin |       |           |
|--------------------------|---------------------------------|-------|-----------|--------------------------------|-------|-----------|
|                          | 2006                            | 2005  | Variation | 2006                           | 2005  | Variation |
|                          | 486,1                           | 410,0 | 18,6 %    | 802,2                          | 716,2 | 12,0 %    |

Les sorties liées aux activités d'investissement ont augmenté de 76,1 millions de dollars et de 86,0 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. L'augmentation découle avant tout de la hausse des dépenses en immobilisations. Les fonds utilisés aux fins de petites acquisitions ont augmenté de 17,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2006 et diminué de 9,9 millions de dollars au premier semestre de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Les actifs en construction ont été portés à 758,9 millions de dollars au 30 juin 2006, par rapport à 516,4 millions de dollars au 31 décembre 2005, en raison des coûts capitalisés liés à l'élaboration d'un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires ainsi que des coûts liés aux travaux en cours aux fins du développement de nouveaux services et de l'amélioration du réseau.

| Dépenses en immobilisations sectorielles<br>(en millions de dollars, sauf l'intensité des dépenses<br>en immobilisations) | Trimestres terminés les 30 juin |       |           | Semestres terminés les 30 juin |       |           |
|---|---------------------------------|-------|-----------|--------------------------------|-------|-----------|
|   | 2006                            | 2005  | Variation | 2006                           | 2005  | Variation |
| Secteur des services filaires   | 311,4                           | 293,9 | 6,0 %     | 570,4                          | 507,5 | 12,4 %    |
| Secteur des services sans fil   | 147,4                           | 114,8 | 28,4 %    | 208,9                          | 174,4 | 19,8 %    |
| TELUS – chiffres consolidés   | 458,8                           | 408,7 | 12,3 %    | 779,3                          | 681,9 | 14,3 %    |
| Intensité des dépenses en immobilisations <sup>1)</sup> (en %)  | 21,5                            | 20,2  | 1,3 pt    | 18,5                           | 17,1  | 1,4 pt    |

1) L'intensité des dépenses en immobilisations est mesurée par la division des dépenses en immobilisations par les produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses en immobilisations avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

- Les dépenses en immobilisations du secteur des services filaires se sont accrues de 17,5 millions de dollars et de 62,9 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'ESLT ont augmenté d'environ 25 millions de dollars pour se chiffrer à 282 millions de dollars au deuxième trimestre, et elles se sont accrues d'environ 66 millions de dollars pour atteindre 515 millions de dollars au premier semestre, résultats qui sont en grande partie imputables à la croissance de l'accès au réseau visant à répondre à la forte demande du secteur résidentiel en Colombie-Britannique et en Alberta, à la mise en place de services à large bande, au développement du système de facturation ainsi qu'au lancement de nouveaux services. L'augmentation pour le premier semestre de 2006 tenait compte du rattrapage des activités reportées en 2005 en raison de l'interruption de travail. Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont diminué d'environ 8 millions de dollars pour s'établir à 29 millions de dollars au deuxième trimestre et elles sont demeurées relativement inchangées, soit environ 55 millions de dollars, au premier semestre de 2006.

Le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services filaires s'est établi à 25,6 % et à 23,4 %, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, par rapport à 23,7 % et à 20,4 %, respectivement, aux périodes correspondantes de 2005. Les flux de trésorerie du secteur des services filaires (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) se sont chiffrés à 144,9 millions de dollars et à 352,7 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, en baisse d'environ 30 % par rapport aux périodes correspondantes de 2005.



- Les dépenses en immobilisations du secteur des services sans fil ont augmenté de 32,6 millions de dollars au deuxième trimestre et de 34,5 millions de dollars au premier semestre de 2006. Ces hausses découlent principalement d'investissements stratégiques dans la technologie de réseau sans fil haute vitesse EVDO de prochaine génération et de l'amélioration continue de la capacité et de la couverture des services sans fil numériques. L'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services sans fil s'est établie à 15,5 % au deuxième trimestre et à 11,4 % au premier semestre de 2006, contre 14,2 % et 11,1 % aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie du secteur des services sans fil (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) ont atteint 293,4 millions de dollars et 627,8 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006 respectivement, soit des résultats records pour TELUS, représentant une hausse de 16,6 % et de 18,6 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes en 2005.

Le BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations de TELUS (se reporter à la rubrique 11.1, « BAIIA » pour le calcul) s'est établi à 438,3 millions de dollars, soit une baisse de 3,9 %, et à 980,5 millions de dollars, soit une baisse de 5,7 %, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. La baisse découle principalement de l'augmentation des dépenses en immobilisations, neutralisée en partie par la hausse du BAIIA.

### 7.3 Sorties liées aux activités de financement

| (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 30 juin |       |           | Semestres terminés les 30 juin |       |           |
|--------------------------|---------------------------------|-------|-----------|--------------------------------|-------|-----------|
|                          | 2006                            | 2005  | Variation | 2006                           | 2005  | Variation |
|                          | 344,4                           | 383,9 | (10,3) %  | 711,1                          | 455,3 | 56,2 %    |

Les sorties liées aux activités de financement ont reculé de 39,5 millions de dollars et augmenté de 255,8 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Les activités de financement incluent ce qui suit :

- Le produit de l'émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote s'est élevé à 12,5 millions de dollars et à 56,1 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, soit une baisse de 43,6 millions de dollars et de 98,3 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. La baisse était principalement imputable à l'exercice d'un nombre moins élevé d'options en 2006 et de l'application le 1<sup>er</sup> mai 2006 du règlement en capitaux propres nets.
- Les dividendes en espèces versés aux actionnaires se sont élevés à 94,8 millions de dollars et à 190,7 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006. En 2005, les dividendes en espèces de 143,9 millions de dollars comptabilisés pour le deuxième trimestre et le premier semestre reflétaient les fonds versés au cours du deuxième trimestre au titre des dividendes payables le 1<sup>er</sup> avril 2005 et le 1<sup>er</sup> juillet 2005. La hausse des dividendes en espèces versés au premier semestre de 2006, comparativement au premier semestre de 2005, tient à l'augmentation du dividende trimestriel par action (27,5 cents contre 20 cents), neutralisée en partie par la diminution du nombre moyen d'actions en circulation.
- L'offre publique de rachat actuelle dans le cours normal des activités a débuté le 20 décembre 2005 et arrivera à échéance le 19 décembre 2006. Au premier semestre de 2006, environ 4,7 millions d'actions ordinaires de TELUS et 6,0 millions d'actions sans droit de vote de TELUS ont été achetées aux fins d'annulation, pour un montant total de 481,0 millions de dollars. Le tableau suivant précise le nombre d'actions rachetées et les coûts engagés dans le cadre de ces programmes en 2006 et de manière cumulative.

**Deuxième offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

| Actions                    | Actions rachetées pour annulation    |                  |                  | Nombre maximal d'actions pouvant être rachetées | Pourcentage du nombre maximal permis |                  |
|----------------------------|--------------------------------------|------------------|------------------|---|--------------------------------------|------------------|
|                            | Au T4 2005 (à partir du 20 décembre) | Au T1 2006       | Au T2 2006       |   |                                      | Nombre cumulatif |
| Actions ordinaires         | 634 469                              | 1 783 300        | 2 913 600        | 5 331 369                                       | 12 000 000                           | 44,4 %           |
| Actions sans droit de vote | 607 700                              | 3 334 500        | 2 643 300        | 6 585 500                                       | 12 000 000                           | 54,9 %           |
| <b>Total</b>               | <b>1 242 169</b>                     | <b>5 117 800</b> | <b>5 556 900</b> | <b>11 916 869</b>                               | <b>24 000 000</b>                    | <b>49,7 %</b>    |
| en millions de dollars     | Coût des rachats                     |                  |                  |   |                                      |                  |
|                            | Au T4 2005 (à partir du 20 décembre) | Au T1 2006       | Au T2 2006       | Nombre cumulatif                                |                                      |                  |
| Réduction :                |                                      |                  |                  |   |                                      |                  |
| Capital-actions            | 20,9                                 | 93,3             | 93,0             | 207,2   |                                      |                  |
| Bénéfices non répartis     | 36,6                                 | 138,3            | 156,4            | 331,3   |                                      |                  |
| <b>Total</b>               | <b>57,5</b>                          | <b>231,6</b>     | <b>249,4</b>     | <b>538,5</b>                                    |                                      |                  |

Dans le cadre d'une offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités, la société a racheté, au cours du deuxième trimestre de 2005, environ 3,0 millions d'actions ordinaires et environ 3,5 millions d'actions sans droit de vote, pour une contrepartie totale de 272,1 millions de dollars. Au premier semestre de 2005, la société a racheté, dans le cadre d'une offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités, environ 5,1 millions d'actions ordinaires et environ 5,5 millions d'actions sans droit de vote, pour une contrepartie totale de 430,4 millions de dollars.

Le total des actions rachetées dans le cadre de deux offres de rachat dans le cours normal des activités pour la période du 20 décembre 2004 au 30 juin 2006 s'est établi à environ 15,6 millions d'actions ordinaires et 18,1 millions d'actions sans droit de vote, pour une contrepartie totale de 1,45 milliard de dollars.

- Les émissions de titres de créance à long terme en 2006 comprennent un appel public à l'épargne, en mai 2006, visant des billets à 5,00 % de série CB d'une valeur de 300 millions de dollars, venant à échéance en 2013, au prix de 998,80 \$ pour chaque tranche de 1 000,00 \$ de capital. Se reporter à la note 12 b) des états financiers consolidés intermédiaires. Le produit net de cet appel public à l'épargne a servi à résilier les contrats de swaps de devises. Les autres émissions de titres de créance en 2006 se composent principalement de prélèvements périodiques sur les facilités de crédit de TELUS Corporation, qui ont été contrebalancés par les remboursements périodiques des facilités de crédit. Sur une base nette, le montant tiré des facilités de crédit au 30 juin 2006 n'a pas subi de variation importante par rapport au 31 mars 2006, mais il a diminué de 68,5 millions de dollars depuis le 31 décembre 2005.
- Le paiement partiel au titre du passif de couverture reporté s'est élevé à 309,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2006. En prévision du refinancement envisagé des billets (en dollars américains) échéant en 2007, la société a, en mai 2006, remplacé environ 63 % de la valeur nominale des contrats de swaps de devises existants par des contrats de swaps de devises d'un montant analogue assortis d'un taux d'intérêt effectif fixe et d'un taux de change effectif fixe moins élevés. Ce remplacement est survenu simultanément à l'émission de billets (en dollars canadiens) échéant en 2013; les deux opérations ont eu l'effet global de reporter, de juin 2007 à juin 2013, le paiement de 300 millions de dollars, représentant une tranche du montant qui aurait été exigible en vertu des contrats de swaps de devises ou qui aurait dû être versé aux porteurs des billets (en dollars américains) échéant en 2007 (les montants devant être en définitive versés aux porteurs dépendent des modifications apportées aux taux d'intérêt et aux taux de change sur la période de la dette sous-jacente venant à échéance).

**7.4 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement**

| Au 30 juin ou pour les périodes de douze mois terminées à cette date   | 2006     | 2005     | Variation |
|--|----------|----------|-----------|
| <b>Composantes des ratios d'endettement et de couverture<sup>1)</sup></b>  |          |          |           |
| (en millions de dollars)   |          |          |           |
| Dettes nettes  | 5 739,6  | 6 096,4  | (356,8)   |
| Total des capitaux investis – valeur comptable   | 12 604,0 | 13 264,6 | (660,6)   |
| BALIA excluant les coûts de restructuration  | 3 418,4  | 3 358,5  | 59,9      |
| Montant net des intérêts débiteurs   | 571,0    | 618,0    | (47,0)    |
| <b>Ratios d'endettement</b>  |          |          |           |
| Dettes à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)   | 98,8     | 93,1     | 5,7 pts   |
| Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années)   | 5,0      | 4,9      | 0,1       |
| Dettes nettes/total des capitaux investis (en %) <sup>1)</sup>   | 45,5     | 46,0     | (0,5) pt  |
| Dettes nettes/BALIA <sup>1), 3)</sup>  | 1,7      | 1,8      | (0,1)     |
| <b>Ratios de couverture<sup>1)</sup></b>   |          |          |           |
| Couverture des intérêts sur la dette à long terme  | 2,9      | 2,6      | 0,3       |
| Couverture des intérêts par le BALIA <sup>3)</sup>   | 6,0      | 5,4      | 0,6       |
| <b>Autres mesures</b>  |          |          |           |
| Flux de trésorerie disponibles – sur 12 mois (en millions de dollars) <sup>2)</sup>  | 1 529,8  | 1 398,9  | 130,9     |
| Ratio de distribution (en %) <sup>1)</sup>   | 46       | 40       | 6 pts     |
| 1) Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ». |          |          |           |
| 2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».   |          |          |           |
| 3) BALIA excluant les coûts de restructuration.  |          |          |           |

La dette nette au 30 juin 2006 a diminué comparativement à l'exercice précédent, en raison du remboursement anticipé de 1,578 milliard de dollars de billets effectué le 1<sup>er</sup> décembre 2005, partiellement neutralisé par l'utilisation de l'encaisse et des placements temporaires (l'encaisse est portée en réduction de la dette aux fins de ce calcul). Le total des capitaux investis a également diminué pour ces mêmes raisons, et il y a eu une baisse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires découlant principalement des rachats d'actions dans le cadre des offres publiques dans le cours normal des activités. Le ratio dette nette/BALIA mesuré au 30 juin 2006 s'est amélioré, en raison surtout de la réduction de la dette. La tranche de la dette à taux fixe a augmenté principalement en raison de la résiliation de swaps de taux d'intérêt fixe-variable simultanément au remboursement anticipé des billets en décembre 2005.

Le ratio de couverture des intérêts sur la dette à long terme s'est amélioré en raison de la réduction des intérêts débiteurs. Le ratio de couverture des intérêts par le BALIA s'est amélioré de 0,5 en raison de la diminution du montant net des intérêts débiteurs, et il s'est amélioré de 0,1 en raison de l'augmentation du BALIA (excluant les coûts de restructuration). Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2006 se sont accrus comparativement à l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse du recouvrement des impôts et des intérêts à recevoir de même que de l'amélioration du BALIA, résultats qui ont été neutralisés en partie par l'augmentation des dépenses en immobilisations. Le ratio de distribution pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2006 s'aligne sur les indications visées de 45 à 55 % des bénéfices nets, car la réduction d'impôts futurs découlant des modifications des taux d'imposition au deuxième trimestre de 2006 a été en grande partie neutralisée par les charges temporaires liées à l'interruption de travail au deuxième semestre de 2005. En comparaison, le ratio de distribution pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2005 était inférieur aux indications visées, en raison des importantes économies d'impôts non récurrentes inscrites dans le bénéfice net.

Les indications à long terme à l'égard de certaines mesures de la liquidité de TELUS, définies à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement », se lisent comme suit :

- ratio de la dette nette sur le total des capitaux investis entre 45 et 50 %;
- ratio de la dette nette sur le BALIA entre 1,5:1 et 2,0:1;
- ratio de distribution de 45 à 55 % des bénéfices nets prévisibles.

**7.5 Facilités de crédit**

Au 30 juin 2006, les liquidités disponibles de TELUS aux termes des facilités de crédit inutilisées se chiffraient à environ 1,5 milliard de dollars.

| Facilités de crédit<br>Au 30 juin 2006<br>(en millions de dollars) | Échéance   | Montant disponible | Montant utilisé | Lettres de crédit<br>émises, mais<br>non utilisées |
|--|------------|--------------------|-----------------|--|
| Facilité renouvelable de cinq ans <sup>1)</sup>                    | 4 mai 2010 | 800,0              | —               | —  |
| Facilité renouvelable de trois ans <sup>1)</sup>                   | 7 mai 2008 | 800,0              | 73,5            | 100,1  |
| Autres facilités bancaires   | —          | 74,0               | —               | 2,5  |
| Total  | —          | 1 674,0            | 73,5            | 102,7  |

1) Dollars canadiens ou équivalent en dollars américains.

Les facilités de crédit de TELUS comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette à long terme sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4,0:1 (environ 1,7:1 au 30 juin 2006) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur intérêts débiteurs sur 12 mois) être inférieur à 2,0:1 (environ 6,0:1 au 30 juin 2006) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la convention de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives, et l'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une cote de crédit en particulier.

## 7.6. Vente de créances

Le 26 juillet 2002, TCI, filiale en propriété exclusive de TELUS, a conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance aux termes de laquelle TCI est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, sous réserve d'un montant maximal de 650 millions de dollars. Cette convention a été modifiée le 30 septembre 2002 et le 1<sup>er</sup> mars 2006. En vertu de la convention, TCI doit maintenir une cote de crédit de Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS) d'au moins BBB (faible), sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger de freiner le programme de vente. Au 2 août 2006, la cote de crédit était plus élevée de trois niveaux, à savoir A (faible), que la cote devant être maintenue. Le produit des créances titrisées a été ramené de 500 millions de dollars à 325 millions de dollars le 31 janvier 2006, il a été porté à 400 millions de dollars le 31 mars 2006, il a varié entre 350 millions de dollars et 535 millions de dollars au cours du deuxième trimestre, et il se chiffrait à 535 millions de dollars le 30 juin 2006. Le produit au premier semestre de 2005 est demeuré inchangé à 150 millions de dollars, ce qui représente le produit minimal pour assurer la continuité du programme.

## 7.7 Cotes de crédit

Au 2 août 2006, les cotes de crédit de qualité de TELUS et de TCI demeuraient inchangées par rapport à celles dont il est fait mention dans le rapport de gestion annuel 2005 de TELUS à la rubrique 7.7. Le 1<sup>er</sup> mars 2006, DBRS a confirmé les cotes BBB (élevée) et A (faible) attribuées respectivement à TELUS et à TCI. En mai 2006, Moody's Investors Service a attribué la cote Baa2 à la nouvelle émission publique de titres de créance de TELUS, et elle a modifié à « positive » la perspective concernant la cote Baa2 attribuée à TELUS Corporation. TELUS a pour objectif de conserver son accès aux marchés financiers à un coût raisonnable, en maintenant des cotes de crédit de qualité et en améliorant ses cotes de qualité de sorte qu'elles se situent entre BBB+ et A- ou des cotes équivalentes.

## 7.8 Arrangements hors bilan, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers (note 3 des états financiers consolidés intermédiaires)

Au cours du premier trimestre de 2006, la société a établi une relation de couverture qui fixe sa charge de rémunération découlant de l'octroi d'unités d'actions restreintes. La comptabilité de couverture a été appliquée à cette relation.

Au deuxième trimestre de 2006, la société a résilié un certain nombre de contrats de swaps de devises et conclu de nouveaux contrats de swaps de devises visant les billets en dollars américains de la société échéant en juin 2007. La société a conclu ces contrats afin de réduire ou de supprimer le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Elle a appliqué la comptabilité de couverture aux nouveaux contrats de swaps de devises.

Au 30 juin 2006, la société avait conclu des contrats de change à terme qui permettent de fixer les taux de change sur une tranche de 50 millions de dollars US des engagements d'achat de l'exercice 2006; la comptabilité de couverture a été appliquée à ces contrats de change à terme, qui se rapportent tous au secteur des services sans fil.

En prévision du refinancement de la dette venant à échéance le 1<sup>er</sup> juin 2007, la société a conclu des swaps de taux d'intérêt différés au 30 juin 2006, qui fixent le taux d'intérêt lié à une tranche maximale de 300 millions de dollars du financement de remplacement. La comptabilité de couverture a été appliquée à ces swaps de taux d'intérêt différés.

La juste valeur de la dette à long terme de la société est évaluée en fonction des cours du marché de ces titres ou de titres similaires ou en fonction des taux courants offerts à la société pour des titres de créance de même échéance ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change sont établies de la même manière. La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme s'établissent comme suit :

| (en millions de dollars)  | Au 30 juin 2006  |              | Au 31 décembre 2005 |              |
|---|------------------|--------------|---------------------|--------------|
|   | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable    | Juste valeur |
| Dette à long terme  |                  |              |                     |              |
| Capital   | 4 730,5          | 5 243,0      | 4 644,9             | 5 371,6      |
| Instruments financiers dérivés utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt et de change liés à la dette libellée en dollars américains (date d'échéance maximale des instruments de couverture : juin 2011) | 987,2            | 1 251,8      | 1 154,3             | 1 470,5      |
|   | 5 717,7          | 6 494,8      | 5 799,2             | 6 842,1      |

#### Engagements et passifs éventuels

La société avait un passif comptabilisé de 60,5 millions de dollars pour des engagements en cours au titre de ses programmes de restructuration au 30 juin 2006. Les engagements et les passifs éventuels de la société, à l'égard desquels des détails sont fournis à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires, n'ont pas changé de façon importante au cours du semestre terminé le 30 juin 2006, sauf en ce qui concerne ce qui suit :

##### *Comptes de report*

Le 16 février 2006, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2006-9, « Utilisation des fonds des comptes de report ». Dans sa décision, le CRTC a jugé que la majeure partie des fonds restants relativement aux comptes de report des entreprises de services locaux titulaires respectives devraient être disponibles pour réaliser des initiatives visant à élargir la portée des services à large bande de leurs territoires d'exploitation jusqu'aux collectivités rurales et éloignées, là où le service n'est pas encore accessible. En outre, au moins cinq pour cent du solde des comptes de report accumulé doit être affecté à des initiatives visant à faciliter l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunication. Dans la mesure où le solde des comptes de report excède les initiatives approuvées, le solde restant sera distribué sous forme de rabais non récurrent aux clients de services résidentiels locaux dans les zones de desserte autres que celles à coût élevé. Enfin, le CRTC a indiqué que, après le 31 mai 2006, aucun montant additionnel ne sera crédité aux comptes de report. Tout montant additionnel sera plutôt distribué sous forme de réductions de tarif prospectives.

##### *Équité salariale*

Le 16 décembre 1994, le Telecommunications Workers Union (TWU) a déposé une plainte contre BC TEL, une société remplacée de TELUS Communications Inc. (TCI), auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) alléguant que les disparités salariales entre les employés et les employés syndiqués de la Colombie-Britannique allaient à l'encontre des dispositions de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* prescrivant un salaire égal pour un travail égal. En vertu d'une condition du règlement conclu entre TCI et le TWU ayant mené à la convention collective entrée en vigueur le 20 novembre 2005, les parties ont accepté de régler la plainte sans aveu de responsabilité à la condition que la société établisse un fonds d'équité salariale de 10 millions de dollars, montant qui sera versé pendant la durée de la nouvelle convention collective de cinq ans. Le 21 décembre 2005, le TWU a retiré et annulé sa plainte. Au cours du premier trimestre de 2006, la CCDP a informé la société qu'elle avait accepté ce règlement et qu'elle classerait son dossier concernant cette plainte.

##### *Recours collectif non autorisé :*

Le 9 août 2004, un recours collectif a été intenté en vertu de la *Class Actions Act* (Saskatchewan) contre un certain nombre de fournisseurs de services sans fil, anciens ou existants, y compris la société. La poursuite allègue que chaque entreprise de télécommunications est en rupture de contrat et est allée à l'encontre du principe de concurrence, des pratiques commerciales de même que des lois sur la protection du consommateur partout au Canada en ce qui a trait à la facturation de frais d'accès au système. La poursuite cherche à recouvrer des dommages directs et des dommages-intérêts exemplaires dont le montant est indéterminé. Des recours similaires ont également été présentés par l'avocat des plaignants, ou au nom de ce dernier, dans d'autres provinces. Le 18 juillet 2006, la cour de la Saskatchewan a refusé d'autoriser la poursuite comme un recours collectif, mais a autorisé les plaignants à renouveler leur demande afin de satisfaire davantage à certaines exigences réglementaires concernant les recours collectifs. La société croit qu'elle dispose d'une bonne défense à l'égard de ce recours. Si le dénouement final de cette poursuite différerait des évaluations et des hypothèses de la direction, la société pourrait devoir apporter un ajustement important à sa situation financière et à ses résultats d'exploitation.

## 7.9 Information sur les actions en circulation

Le sommaire ci-après illustre le nombre d'actions en circulation de chaque catégorie de titres de participation au 30 juin 2006 et au 21 juillet 2006. De plus, le nombre total d'actions en circulation et pouvant être émises qui est présenté au 21 juillet 2006 se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toutes les options ont été converties, y compris les actions détenues en réserve, mais non émises.

| Catégorie de titres de participation<br>(en millions d'actions)                                       | Actions ordinaires<br>en circulation | Actions sans droit de<br>vote en circulation | Nombre total<br>d'actions en<br>circulation |
|---|--------------------------------------|--|---|
| Au 30 juin 2006   |                                      |  |   |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions ordinaires en circulation         | 179,1                                | —  | 179,1                                       |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation | —                                    | 162,2  | 162,2                                       |
|   | 179,1                                | 162,2  | 341,3 <sup>1)</sup>                         |
| Au 21 juillet 2006  |                                      |  |   |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions ordinaires en circulation         | 179,1                                | —  | 179,1                                       |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation | —                                    | 162,3  | 162,3                                       |
|   | 179,1                                | 162,3  | 341,4                                       |
| Actions en circulation et pouvant être émises <sup>2)</sup> au 21 juillet 2006                        |                                      |  |   |
| Actions ordinaires et actions sans droit de vote en circulation                                       | 179,1                                | 162,3  | 341,4                                       |
| Options <sup>3)</sup>   | 1,3                                  | 20,3   | 21,6  |
|   | 180,4                                | 182,6  | 363,0                                       |

1) Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour le deuxième trimestre de 2006, le nombre d'actions s'établissait à 348,5.  
 2) En supposant une conversion intégrale et sans tenir compte des prix d'exercice.  
 3) Non réduites pour toutes options pouvant être frappées d'extinction ou annulées au cours de la période du 1<sup>er</sup> au 21 juillet.

## 8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables

### 8.1 Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques de TELUS sont décrites à la rubrique 8.1 du rapport de gestion annuel 2005. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

### 8.2 Faits nouveaux concernant les conventions comptables

Les conventions comptables sont conformes à celles décrites à la note 1 des états financiers consolidés du rapport annuel 2005 de TELUS. À compter de l'exercice 2006 de la société, cette dernière a adopté les recommandations modifiées de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») à l'égard de la mesure des opérations non monétaires (chapitre 3830 du *Manuel de l'ICCA*). Ces recommandations modifiées n'ont pas eu une incidence importante sur les activités de la société.

#### *Résultat par action : convergences avec les normes comptables internationales*

Avec prise d'effet probable à l'exercice 2006 de la société, des modifications proposées aux recommandations de l'ICCA sur le calcul et la présentation du résultat par action (chapitre 3500 du *Manuel de l'ICCA*) pourraient avoir été appliquées à la société. En juillet 2006, le manuscrit présentant les modifications actuelles proposées a été retiré et une annonce a été faite à l'effet qu'un exposé-sondage portant sur les normes comptables internationales serait publié d'ici la fin de 2006.

#### *Convergence avec les normes comptables internationales*

Au début de 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a ratifié un plan stratégique qui fera en sorte que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les sociétés ouvertes, seront alignés progressivement sur les normes internationales d'information financière (« IFRS »). En 2006, le Conseil des normes comptables devrait élaborer et publier un programme détaillé de mise en œuvre qui s'étendra sur une période de transition prévue d'environ 5 ans. Comme cette initiative d'alignement en est à ses balbutiements à la date des présents états financiers consolidés intermédiaires, il est trop tôt pour évaluer les retombées de cette initiative, le cas échéant, sur la société.

*Autres éléments du résultat étendu; regroupement d'entreprises*

Les modifications et les modifications proposées ayant prise d'effet à l'exercice 2007 de la société ou plus tard sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

*Autres normes comptables publiées récemment mais non encore mises en œuvre*

Comme il est décrit à la note 18 i) des états financiers intermédiaires consolidés, en vertu des PCGR des États-Unis et à compter de son exercice 2007, la société devra se conformer à la comptabilisation des positions fiscales incertaines selon l'interprétation n° 48 du Financial Accounting Standards Board. La société évalue actuellement les dispositions de l'interprétation.

## 9. Indications révisées pour 2006

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion et à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques » du rapport de gestion de TELUS pour 2005, le premier trimestre de 2006 et le présent rapport.

La société a l'habitude de confirmer ou d'ajuster ses indications annuelles trimestriellement. Il n'existe aucune certitude que ces hypothèses ou que les objectifs financiers et d'exploitation révisés et les prévisions pour 2006 s'avéreront exacts. Les indications révisées pour 2006 illustrées ci-dessous reflètent l'incidence favorable pour TELUS des modifications des taux d'imposition fédéraux et en Alberta ayant pris effet au deuxième trimestre, ainsi que les attentes révisées au titre des produits, des dépenses en immobilisations et des ajouts nets d'abonnés aux services sans fil.

|  | Indication révisée pour 2006 | Indication pour le T1 2006 | Variation  |
|--|------------------------------|----------------------------|--|
| <b>Chiffres consolidés</b>   |                              |                            |  |
| Produits d'exploitation  | <b>8,625 G\$ à 8,725 G\$</b> | 8,6 G\$ à 8,7 G\$          | Augmentation de 25 M\$                                       |
| BAIIA <sup>1)</sup>  | <b>Aucun changement</b>      | 3,5 G\$ à 3,6 G\$          | Aucun changement   |
| Bénéfice par action – de base  | <b>2,90 \$ à 3,10 \$</b>     | 2,40 \$ à 2,60 \$          | Augmentation de 50 cents                                     |
| Dépenses en immobilisations  | <b>Approx. 1,6 G\$</b>       | 1,5 G\$ à 1,55 G\$         | Augmentation de 50 M\$ à 100 M\$                             |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>   | <b>Aucun changement</b>      | 1,55 G\$ à 1,65 G\$        | Aucun changement   |
| <b>Secteur des services filaires</b>   |                              |                            |  |
| Produits (externes)  | <b>4,825 G\$ à 4,850 G\$</b> | 4,825 G\$ à 4,875 G\$      | Réduction de la valeur supérieure de la fourchette de 25 M\$ |
| Produits en tant qu'une entreprise autre qu'une ESLT   | <b>650 M\$ à 675 M\$</b>     | 650 M\$ à 700 M\$          | Réduction de la valeur supérieure de la fourchette de 25 M\$ |
| BAIIA  | <b>Aucun changement</b>      | 1,8 G\$ à 1,85 G\$         | Aucun changement   |
| BAIIA en tant qu'une entreprise autre qu'une ESLT  | <b>25 M\$ à 30 M\$</b>       | 25 M\$ à 40 M\$            | Réduction de la valeur supérieure de la fourchette de 10 M\$ |
| Dépenses en immobilisations  | <b>Approx. 1,15 G\$</b>      | 1,05 G\$ à 1,1 G\$         | Augmentation de 50 M\$ à 100 M\$                             |
| Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse   | <b>Aucun changement</b>      | Plus de 125 000            | Aucun changement   |
| <b>Secteur des services sans fil</b>   |                              |                            |  |
| Produits (externes)  | <b>3,8 G\$ à 3,875 G\$</b>   | 3,775 G\$ à 3,825 G\$      | Augmentation de 25 M\$ à 50 M\$                              |
| BAIIA  | <b>Aucun changement</b>      | 1,7 G\$ à 1,75 G\$         | Aucun changement   |
| Dépenses en immobilisations  | <b>Aucun changement</b>      | Approx. 450 M\$            | Aucun changement   |
| Ajouts nets d'abonnés aux services sans fil  | <b>560 000 à 590 000</b>     | Plus de 550 000            | Précision de la fourchette                                   |
| 1) Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ». |                              |                            |  |
| 2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».                           |                              |                            |  |

## 10. Risques et gestion des risques

La démarche de la société eu égard à la gestion des risques n'a pas changé de façon importante par rapport à celle décrite à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2005. Les rubriques qui suivent résument les faits nouveaux importants liés aux risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion annuel 2005 et dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2006.

## 10.1 Réglementation

Le dénouement des examens et des instances réglementaires en cours ou futurs, des appels auprès de la Cour ou du Cabinet fédéral ou de tout autre fait nouveau d'ordre réglementaire pourrait avoir une incidence importante sur les méthodes, les coûts et les produits d'exploitation de TELUS.

### *Examen du cadre de plafonnement des prix (Avis public de télécom CRTC 2006-5)*

Le 9 mai 2006, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a amorcé une instance en vue d'établir la réglementation qui entrera en vigueur en juin 2007 pour les entreprises de services locaux titulaires. TELUS est partie à l'instance et elle a présenté ses propositions visant le plafonnement des prix ainsi que ses réponses aux questions du CRTC en juillet 2006. Une audience devrait avoir lieu en octobre 2006 et être suivie d'une période de réponses et de commentaires, et on s'attend à ce qu'une décision soit rendue d'ici avril 2007.

Dans les documents qu'elle a déposés, TELUS a fait valoir que le CRTC devrait adopter deux objectifs clés afin d'orienter sa démarche générale en matière de réglementation économique, notamment la démarche mise en œuvre pour établir un nouveau régime de plafonnement des prix : i) le CRTC devrait se fier, dans la plus grande mesure du possible, au libre jeu du marché comme moyen d'atteindre les objectifs de la politique de télécommunication stipulés dans la *Loi sur les télécommunications*, et ii) quand il a recours à la réglementation, y compris celle concernant le plafonnement des prix, il devrait utiliser des mesures qui sont efficaces et proportionnelles à leur objectif et qui ne font obstacle au libre jeu du marché concurrentiel que dans la mesure minimale nécessaire tout en atteignant les objectifs de la politique. Il n'existe aucune certitude que les modifications proposées par TELUS à l'égard du régime de plafonnement des prix qui entrera en vigueur en juin 2007 seront adoptées, ni que le nouveau régime de plafonnement des prix sera favorable à TELUS.

### *Réexamen de la décision Cadre de réglementation régissant les services de communication vocale sur protocole Internet, Décision de télécom CRTC 2005-28 (Avis public de télécom CRTC 2006-6)*

Le 12 mai 2005, le CRTC a rendu sa décision concernant le cadre de réglementation régissant la prestation de services de communication vocale sur protocole Internet, également appelés services VoIP. La Décision 2005-28 répartissait les fournisseurs de services VoIP en deux groupes : les ESLT qui sont réglementées d'une manière similaire à celle prévue par la réglementation existante touchant les services locaux; et les autres, incluant les compagnies de câblodistribution qui ne sont pas assujetties à la réglementation des prix. Les règles concernant l'accès aux numéros, la transférabilité des numéros, les inscriptions dans les annuaires, l'égalité d'accès, les règles de reconquête, les règles visant les promotions, le groupement des services et les prix planchers ont été appliquées aux services VoIP. En 2005, TELUS et d'autres ESLT ont conjointement présenté une pétition au Cabinet fédéral afin d'infirmer la Décision 2005-28, et ont également demandé l'autorisation d'appeler de la réglementation sur les reconquêtes auprès de la Cour d'appel fédérale.

Le 4 mai 2006, le Cabinet fédéral a déposé un décret dans lequel il demande au CRTC de réexaminer la Décision 2005-28 et de procéder à ce réexamen dans un délai de 120 jours (soit d'ici septembre 2006). Le décret fait remarquer que le rapport du Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications déposé en mars 2006 comprend une recommandation selon laquelle le CRTC devrait se fier, dans la plus grande mesure du possible, au libre jeu du marché. Le décret fait également remarquer que la technologie VoIP a modifié la nature et l'étendue de la concurrence dans les marchés des télécommunications et que les décisions de télécom 2005-62 et 2006-11 rendues récemment par le CRTC permettent une plus grande souplesse au chapitre de l'établissement des tarifs des services VoIP fournis par une compagnie de téléphone titulaire.

Conformément au décret, le CRTC a amorcé une instance le 10 mai 2006, dans le but de réexaminer le régime réglementaire approprié et toutes autres questions pertinentes applicables à la prestation de services VoIP. TELUS a présenté ses observations en juin 2006, lesquelles mettent l'accent sur la recommandation du Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications de mars 2006 selon laquelle les mesures réglementaires visant les services de téléphonie VoIP locaux ne devraient faire obstacle au libre jeu du marché concurrentiel que dans la mesure nécessaire, de manière à encourager l'innovation et la productivité. TELUS a fait valoir qu'elle ne jouit d'aucun avantage unique et n'a aucunement les capacités voulues pour exclure la concurrence au chapitre de la prestation de services de téléphonie VoIP locaux, et que l'abstention de la réglementation ne porterait pas indûment atteinte au maintien d'un marché concurrentiel. En ce qui concerne les entreprises de services locaux titulaires, TELUS a fait valoir que les services VoIP locaux indépendants de l'accès aux lignes résidentielles et commerciales, devraient faire l'objet d'une abstention de la réglementation, et que les services VoIP locaux dépendants de l'accès aux lignes résidentielles et commerciales devraient également faire l'objet d'une abstention lorsque les clients ont accès à des services concurrentiels fournis sur le réseau d'au moins un fournisseur de services dotés d'installations. Il n'existe aucune certitude que le réexamen de cette décision donnera lieu à l'application de mesures réglementaires visant les services VoIP plus favorables à TELUS dans les régions de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Est du Québec où elle est l'entreprise titulaire.

### *Appel de la Décision de télécom CRTC 2006-15, Abstention de la réglementation des services locaux de détail, interjeté auprès du Cabinet fédéral*



Le 12 mai 2006, TELUS et d'autres ESLT ont conjointement présenté une pétition au Cabinet fédéral, afin que celui-ci ordonne au CRTC de réexaminer, à la lumière des recommandations du Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications, la décision rendue le 6 avril 2006 relativement aux mesures réglementaires visant les services de téléphonie locaux. TELUS est d'avis que le seuil en matière de déréglementation est trop élevé et que le remplacement par le service sans fil des services de téléphonie locaux devrait être pris en compte dans la décision concernant l'abstention de la réglementation. Il n'existe aucune certitude que le Cabinet fédéral ordonnera au CRTC de réexaminer la Décision 2006-15, ni que le CRTC, s'il est tenu de procéder à ce réexamen, modifiera de façon considérable les modalités prévues aux fins de l'abstention de la réglementation des services de téléphonie locaux.

*Approbation définitive des tarifs du service de transit d'accès (Décision de télécom CRTC 2006-22) et Tarifs des services d'alimentation électrique pour la co-implantation (Décision de télécom CRTC 2006-42)*

Le 27 avril 2006, le CRTC a approuvé de manière définitive les tarifs du service de transit d'accès rétroactivement au 1<sup>er</sup> juin 2002. Le service de transit d'accès prévoit l'échange du trafic interurbain entrant et sortant d'un autre fournisseur de services interurbains. En se fondant sur cette décision et sur les ententes d'interconnexion en vigueur, TELUS estime que les produits annuels tirés des services d'interconnexion filaires en tant qu'ESLT subiront une baisse d'environ 10 millions de dollars au cours de la période de douze mois subséquente.

Le 30 juin 2006, le CRTC a approuvé de manière définitive les tarifs des services d'alimentation électrique pour la co-implantation, rétroactivement au 29 novembre 2000. En se fondant sur cette décision et sur les ententes de co-implantation et d'alimentation électrique en vigueur, TELUS estime que ses autres produits annuels tirés des services filaires en tant qu'ESLT subiront une baisse d'environ 2 millions de dollars au cours de la période de douze mois subséquente.

Bien qu'elles ne soient pas importantes, les charges en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT liées aux services filaires de TELUS devraient être touchées favorablement par les décisions dont il est fait mention ci-dessus.

L'incidence rétroactive des décisions dont il est fait mention ci-dessus a été auparavant comptabilisée par la société ou a fait l'objet d'un compte de report, avec ajustements qui ont été pris en compte dans les états financiers du deuxième trimestre de la société. La direction s'attend à régler l'incidence de ces décisions et estimations durant le reste de l'exercice 2006, mais ne prévoit pas pour l'instant que les ajustements pouvant survenir auront une incidence importante sur l'ensemble des résultats financiers consolidés.

*Présentation par TELUS de demandes d'exclusion concernant la qualité du service résidentiel et concurrentiel*

En juin 2006, TELUS a présenté des demandes d'exclusion visant les pénalités rattachées à la qualité du service découlant des inondations survenues en 2005 dans le Sud de l'Alberta ainsi que de l'arrêt de travail en 2005. La société s'attend à ce qu'un certain nombre de tiers présentent des observations concernant lesdites demandes et à ce que le CRTC pose des questions supplémentaires ou ait d'autres demandes de renseignements. Elle ne s'attend pas à ce que le CRTC rende une décision concernant cette question avant la fin de l'exercice ou le début de 2007. Il n'existe aucune certitude que TELUS obtiendra un redressement à l'égard des pénalités rattachées à la qualité du service découlant des inondations et de l'arrêt de travail survenus.

*Mise en œuvre de la transférabilité des numéros de services sans fil (la « TNSSF ») – Décision de télécom CRTC 2005-72*

Le 20 décembre 2005, le CRTC a publié la Décision de télécom 2005-72 et a ordonné à Bell Mobilité, à Rogers Sans-fil inc. et à la division sans fil de TELUS de mettre en œuvre la transférabilité des numéros de services sans fil (la « TNSSF ») en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec, où la transférabilité des numéros locaux entre deux entreprises de services locaux (d'ESL à ESL) est actuellement en vigueur, d'ici le 14 mars 2007. Dans d'autres régions et pour d'autres entreprises de services sans fil (où la transférabilité des numéros locaux d'ESL à ESL est actuellement en vigueur), l'exportation des numéros doit être mise en œuvre d'ici le 14 mars 2007 et l'importation doit être en vigueur le 12 septembre 2007. Il n'existe aucune garantie que ni TELUS ni les autres entreprises de services sans fil canadiennes seront en mesure de mettre en œuvre la TNSSF dans les délais prescrits sans engager des coûts additionnels importants ou des frais administratifs permanents. La mise en œuvre de la TNSSF peut entraîner une augmentation de la migration des lignes d'accès au réseau aux services sans fil, une augmentation du taux de désabonnement mensuel visant les abonnés aux services sans fil ou des coûts additionnels de fidélisation des clients pour TELUS.

Lors de son apparition aux États-Unis en 2003, la TNSSF n'a pas entraîné une grande augmentation des désabonnements comme il avait été prévu. En outre, TELUS est d'avis que la TNSSF peut représenter une occasion de mise en marché plus efficace dans les marchés des entreprises dans le centre du Canada où la part de marché de TELUS est moins importante que celle de nos concurrents de services sans fil et où l'absence de TNSSF pourrait avoir diminué l'efficacité des ventes. Il est toutefois impossible de garantir que tel sera le cas.

## **10.2 Ressources humaines**

*Les résultats des négociations collectives en cours chez TELUS Québec pourraient entraîner des coûts accrus, une productivité moindre ou des perturbations du travail.*

Les négociations visant la convention collective arrivée à échéance et couvrant environ 1 000 employés de bureau, administratifs et techniques se sont poursuivies entre TELUS et le Syndicat québécois des employés de TELUS au deuxième trimestre. En juillet 2006, la société et le syndicat ont signé une entente de principe prévoyant le versement de montants forfaitaires, des augmentations salariales prévues, l'introduction d'un programme de rémunération variable basé sur le rendement de la société, ainsi que des modifications visant les autres modalités d'emploi. La direction syndicale a recommandé l'approbation de l'entente de principe; si cette entente est ratifiée par les membres du syndicat au cours de l'été, la nouvelle convention viendra à échéance à la fin de 2009. Rien ne peut garantir qu'une entente de principe sera ratifiée, que les charges de rémunération négociées seront conformes aux prévisions ou que ce processus de négociation collective ne se traduira pas par une productivité moindre ou des perturbations du travail.

### **10.3 Intégration des activités et réorganisations internes**

Le 24 novembre 2005, TELUS Corporation a annoncé l'intégration des activités liées aux services filaires et aux services sans fil de la société dans une seule structure opérationnelle. Cette intégration réunit les unités d'exploitation liées au service à la clientèle, l'infrastructure technologique, les opérations et les services partagés. Rien ne peut garantir que cette intégration procurera les avantages et les efficiences prévus ni que des difficultés majeures ne se présenteront pas durant l'intégration des deux structures, pouvant avoir une incidence négative sur les résultats financiers et d'exploitation.

### **10.4 Risques liés aux processus**

*Les systèmes et les processus de TELUS pourraient influencer négativement sur les résultats financiers et le service à la clientèle – facturation et garantie à l'égard des produits.*

La société continue d'élaborer un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires, lequel inclura la réingénierie des processus aux fins de l'entrée des commandes, des conditions d'admissibilité, de la prestation des services et de l'assurance de la qualité du service à la clientèle, les recouvrements et le crédit, les contrats avec les clients et la gestion de l'information. Ce projet orienté vers la clientèle exige le développement poussé de systèmes et présente en soi des risques d'implantation découlant de la complexité des tâches et des contraintes sur le plan des ressources. TELUS compte mettre ce projet en œuvre progressivement, à commencer par le lancement de comptes personnels en Alberta, à l'aide d'un projet pilote et d'essais qui sont prévus pour le troisième trimestre de 2006. Rien ne peut garantir que ce projet n'aura aucune incidence négative sur la qualité du service à la clientèle de TELUS, ni sur sa position concurrentielle ou ses résultats financiers. Aussi, des retards considérables dans l'implantation du système pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité concurrentielle de TELUS de lancer rapidement et de façon efficace de nouveaux produits et services, de réaliser et de maintenir une structure de coûts concurrentielle et de fournir des analyses et des renseignements plus complets à la direction.

Par suite des modifications apportées aux systèmes, des activités de réduction de l'effectif et des exigences en matière de formation découlant du programme d'efficacité opérationnelle de TELUS, l'incidence possible, sur l'exploitation, des processus internes de TELUS liés à la facturation pourrait être défavorable à son bénéfice.

## **11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation**

### **11.1 Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)**

TELUS présente le BAIIA et fournit des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités et secteurs d'exploitation ainsi que la performance de la société. Le BAIIA est aussi utilisé pour déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs recourent largement en tant qu'indicateur du rendement d'exploitation d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. De plus, la société croit que le BAIIA permet aux investisseurs de comparer plus facilement le rendement d'une entreprise de façon continue sans égard à l'amortissement, lequel est de nature hors trésorerie et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou en raison de facteurs hors exploitation, comme le coût historique.

Le BAIIA n'est pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis et ne doit pas être substitué au bénéfice d'exploitation ou au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte des effets de la croissance du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, de la réduction du capital de la dette ni d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les investisseurs sont invités à examiner attentivement les éléments entrant dans le calcul du BAIIA de TELUS. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'assurer le service de sa dette comparativement à d'autres sociétés, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

Le tableau suivant illustre le rapprochement du BAIIA avec le bénéfice net et le bénéfice d'exploitation :

| (en millions de dollars)                      | Trimestres terminés les<br>30 juin |       | Semestres terminés les<br>30 juin |         |
|---|------------------------------------|-------|-----------------------------------|---------|
|   | 2006                               | 2005  | 2006                              | 2005    |
| <b>Bénéfice net</b>                           | <b>356,6</b>                       | 189,5 | <b>566,7</b>                      | 431,7   |
| Autres charges (produits)                     | 9,6                                | 0,5   | 13,9                              | 2,0     |
| Coûts de financement                          | 127,5                              | 168,2 | 254,5                             | 306,6   |
| Impôts sur les bénéfices                      | 18,7                               | 106,0 | 134,8                             | 176,3   |
| Part des actionnaires sans contrôle           | 2,6                                | 1,7   | 4,7                               | 3,3     |
| <b>Bénéfice d'exploitation</b>                | <b>515,0</b>                       | 465,9 | <b>974,6</b>                      | 919,9   |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 335,2                              | 330,9 | 674,4                             | 660,8   |
| Amortissement des actifs incorporels          | 46,9                               | 68,2  | 110,8                             | 140,5   |
| <b>BAIIA</b>                                  | <b>897,1</b>                       | 865,0 | <b>1 759,8</b>                    | 1 721,2 |

En plus du BAIIA, TELUS calcule le BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations comme une simple approximation des flux de trésorerie dans ses deux secteurs isolables. Le BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations est utilisé à des fins de comparaison avec les résultats présentés par les autres sociétés de télécommunications, et il est assujéti aux questions possibles de comparabilité du BAIIA décrites précédemment. Le BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations est calculé pour TELUS de la façon suivante :

| (en millions de dollars)                                     | Trimestres terminés les<br>30 juin |         | Semestres terminés les<br>30 juin |         |
|--|------------------------------------|---------|-----------------------------------|---------|
|  | 2006                               | 2005    | 2006                              | 2005    |
| <b>BAIIA</b>   | <b>897,1</b>                       | 865,0   | <b>1 759,8</b>                    | 1 721,2 |
| Dépenses en immobilisations                                  | (458,8)                            | (408,7) | (779,3)                           | (681,9) |
| <b>BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations</b> | <b>438,3</b>                       | 456,3   | <b>980,5</b>                      | 1 039,3 |

## 11.2 Flux de trésorerie disponibles

La société présente les flux de trésorerie disponibles et fournit des indications à ce sujet parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de TELUS Corporation. Les flux de trésorerie disponibles excluent certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis et ne doivent pas être substitués aux états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui peut être utilisée pour évaluer la performance de TELUS au fil des ans. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés. Bien que la mesure fondée sur les PCGR la plus semblable soit les rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement, les flux de trésorerie disponibles sont considérés comme une mesure pertinente, car ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses en immobilisations, mais avant le produit tiré des actifs cédés et les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients, qui peuvent être grandement faussées par les changements dans la titrisation qui ne reflètent pas les résultats d'exploitation, et les comptes fournisseurs).

Le tableau suivant illustre le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement :

| (en millions de dollars)   | Trimestres terminés les<br>30 juin |         | Semestres terminés les<br>30 juin |         |
|--|------------------------------------|---------|-----------------------------------|---------|
|  | 2006                               | 2005    | 2006                              | 2005    |
| <b>Rentrées liées aux activités d'exploitation</b>   | <b>813,0</b>                       | 687,7   | <b>1 486,1</b>                    | 1 416,1 |
| <b>Rentrées (sorties) liées aux activités d'investissement</b>   | <b>(486,1)</b>                     | (410,0) | <b>(802,2)</b>                    | (716,2) |
|  | <b>326,9</b>                       | 277,7   | <b>683,9</b>                      | 699,9   |
| Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés   | 1,3                                | 0,4     | 2,9                               | (1,1)   |
| Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés  | 45,0                               | 22,3    | 75,5                              | 59,7    |
| Amortissement des gains reportés sur la cession-bail de bâtiments, amortissement des frais reportés et autres, montant net                             | 7,3                                | (4,1)   | (8,6)                             | 0,3     |
| Réduction (augmentation) des créances titrisées  | (135,0)                            | —       | (35,0)                            | —       |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, sauf la variation des impôts, des intérêts et des créances titrisées, et autres éléments | (74,2)                             | (89,8)  | 97,1                              | (18,7)  |
| Acquisitions   | 19,5                               | 1,9     | 19,5                              | 29,4    |
| Produit de la cession de propriétés et d'autres actifs   | (0,6)                              | (2,7)   | (8,0)                             | (3,4)   |
| Autres activités d'investissement  | 8,4                                | 2,1     | 11,4                              | 8,3     |
| <b>Flux de trésorerie disponibles</b>  | <b>198,6</b>                       | 207,8   | <b>838,7</b>                      | 774,4   |

Le tableau suivant illustre le calcul des flux de trésorerie disponibles effectué par la direction.

| (en millions de dollars)  | Trimestres terminés les<br>30 juin |         | Semestres terminés les<br>30 juin |         |
|---|------------------------------------|---------|-----------------------------------|---------|
|   | 2006                               | 2005    | 2006                              | 2005    |
| <b>BAIIA</b>  | <b>897,1</b>                       | 865,0   | <b>1 759,8</b>                    | 1 721,2 |
| Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces | 19,0                               | (1,0)   | 3,4                               | (13,3)  |
| Rémunération à base d'actions   | 12,7                               | 7,1     | 21,1                              | 10,9    |
| Intérêts en espèces payés   | (271,5)                            | (293,8) | (284,6)                           | (306,9) |
| Intérêts en espèces reçus   | 0,8                                | 18,8    | 23,3                              | 25,1    |
| Impôts reçus (payés)  | (0,7)                              | 20,4    | 95,0                              | 19,3    |
| Dépenses en immobilisations   | (458,8)                            | (408,7) | (779,3)                           | (681,9) |
| <b>Flux de trésorerie disponibles</b>   | <b>198,6</b>                       | 207,8   | <b>838,7</b>                      | 774,4   |

### 11.3 Définition des indicateurs clés de l'exploitation

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.

#### Taux de désabonnement, par mois

Nombre d'appareils d'abonnés débranchés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. Un abonné des services prépayés est débranché lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration de la carte prépayée.

#### Frais d'acquisition

Montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation). Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2006, les frais d'acquisition se sont élevés à 120,9 millions de dollars et à 238,8 millions de dollars, respectivement. Pour les périodes correspondantes de 2005, les frais d'acquisition s'élevaient à 102,1 millions de dollars et à 191,9 millions de dollars, respectivement.

#### Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné

Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

#### Produits moyens par appareil d'abonné (PMAA)

Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période. Les données liées aux PMAA sont une composante des PMAA calculée sur la même base que celle des produits tirés de services tels que les services de messagerie textuelle, l'informatique mobile, les assistants numériques, les navigateurs Internet et les téléchargements à la carte.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau

Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

BAIIA excluant les frais d'acquisition

Mesure de la rentabilité de l'exploitation normalisée en fonction des coûts inhérents à l'ajout de clients au cours de la période. Se reporter à la définition des frais d'acquisition ci-dessus.

**11.4 Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement**

Les définitions ci-après sont présentées dans le même ordre que celui en fonction duquel elles sont présentées à la rubrique 7.4, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».

Dettes nettes

La dette nette est une mesure non définie par les PCGR; la mesure définie par les PCGR qui s'en rapproche le plus est la somme de la dette à long terme et de la tranche à court terme de la dette à long terme. Le tableau qui suit présente le rapprochement de ces deux mesures. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette. (Se reporter à la description du ratio de la dette nette sur le BAIIA présentée ci-dessous.)

| (en millions de dollars)                              | Aux<br>30 juin |           |
|---|----------------|-----------|
|   | 2006           | 2005      |
| <b>Tranche à court terme de la dette à long terme</b> | <b>1 376,4</b> | 1 581,0   |
| <b>Dettes à long terme</b>                            | <b>3 354,1</b> | 4 691,1   |
|   | <b>4 730,5</b> | 6 272,1   |
| Passif de couverture reporté                          | <b>990,5</b>   | 965,4     |
| Dettes  | <b>5 721,0</b> | 7 237,5   |
| Déduire : encaisse et placements temporaires          | <b>18,6</b>    | (1 141,1) |
| <b>Dettes nettes</b>                                  | <b>5 739,6</b> | 6 096,4   |

Le passif de couverture reporté figurant dans le tableau ci-dessus se rapporte à des swaps de devises qui ont pour effet de convertir en dollars canadiens les obligations de remboursement du capital et de paiement des intérêts sur la débenture de 1 166,5 millions de dollars US échéant le 1<sup>er</sup> juin 2007 et la débenture de 1 925,0 millions de dollars US échéant le 1<sup>er</sup> juin 2011. La direction estime que la dette nette est une mesure utile car elle tient compte de l'incidence du taux de change sur les swaps de devises conclus qui fixent la valeur de la dette libellée en dollars américains et parce qu'elle représente le montant des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couvertes par l'encaisse et les placements temporaires disponibles.

Total des capitaux investis

Dettes nettes plus la part des actionnaires sans contrôle et les capitaux propres.

Ratio dette nette/total des capitaux investis

Estimation de la proportion de la dette utilisée dans la structure financière de la société. Le ratio cible à long terme de la dette nette par rapport au total des capitaux investis est de 45 à 50 %.

BAIIA excluant les coûts de restructuration

Le BAIIA excluant les coûts de restructuration sert à calculer le ratio dette nette/BAIIA et la couverture des intérêts par le BAIIA, conformément au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit. Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif se sont établis à 84,5 millions de dollars et à 52,8 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de douze mois terminées les 30 juin 2006 et 2005.

Ratio dette nette/BAIIA

Dettes nettes à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration sur 12 mois. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS. L'indication révisée de TELUS pour le ratio dette/BAIIA se situe dans une fourchette de 1,5:1 à 2,0:1.

Montant net des intérêts débiteurs

Montant net des coûts de financement avant les gains liés au rachat et au remboursement de la dette, calculé sur 12 mois. Aucun gain lié au rachat ni au remboursement de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes respectives. Les pertes constatées au titre du remboursement de la dette à long terme sont incluses dans le montant net des intérêts débiteurs. Les montants nets des intérêts débiteurs pour les périodes de douze mois se terminant les 30 juin 2006 et 2005 sont équivalents aux coûts de financement trimestriels comptabilisés au cours de ces périodes.

Couverture des intérêts sur la dette à long terme

Mesure sur 12 mois du bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme. Les intérêts débiteurs sur la dette à long terme pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2006 incluent les pertes résultant du remboursement de la dette à long terme, et pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2005, ils incluent une charge importante constatée au titre des coûts estimatifs de règlement d'une poursuite.

Couverture des intérêts par le BAIIA

BAIIA excluant les coûts de restructuration divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

Ratio de distribution

Dividendes déclarés par action du trimestre le plus récent, multipliés par quatre et divisés par le bénéfice de base par action sur 12 mois. L'indication visée est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, de 45 à 55 % des bénéfices nets prévisibles.

Dette à long terme

En termes généraux, fonds empruntés moins les fonds en caisse, comme il est défini dans les ententes bancaires de la société.

# TELUS Corporation

## États consolidés des résultats

| Périodes terminées les 30 juin<br>(en millions, sauf les montants par action)                           | Trimestre         |                   | Semestre          |                   |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|   | 2006              | 2005              | 2006              | 2005              |
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>  | <b>2 135,2 \$</b> | <b>2 018,5 \$</b> | <b>4 215,7 \$</b> | <b>3 993,2 \$</b> |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>   |                   |                   |                   |                   |
| Exploitation  | 1 207,4           | 1 146,1           | 2 408,5           | 2 255,2           |
| Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif  | 30,7              | 7,4               | 47,4              | 16,8              |
| Amortissement des immobilisations corporelles   | 335,2             | 330,9             | 674,4             | 660,8             |
| Amortissement des actifs incorporels  | 46,9              | 68,2              | 110,8             | 140,5             |
|   | <b>1 620,2</b>    | <b>1 552,6</b>    | <b>3 241,1</b>    | <b>3 073,3</b>    |
| <b>BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>  | <b>515,0</b>      | <b>465,9</b>      | <b>974,6</b>      | <b>919,9</b>      |
| Autres charges, montant net   | 9,6               | 0,5               | 13,9              | 2,0               |
| Coûts de financement  | 127,5             | 168,2             | 254,5             | 306,6             |
| <b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE</b>                   | <b>377,9</b>      | <b>297,2</b>      | <b>706,2</b>      | <b>611,3</b>      |
| Impôts sur les bénéfices  | 18,7              | 106,0             | 134,8             | 176,3             |
| Part des actionnaires sans contrôle   | 2,6               | 1,7               | 4,7               | 3,3               |
| <b>BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE AFFÉRENT AUX ACTIONS ORDINAIRES ET AUX ACTIONS SANS DROIT DE VOTE</b>       | <b>356,6 \$</b>   | <b>189,5 \$</b>   | <b>566,7 \$</b>   | <b>431,7 \$</b>   |
| <b>BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE</b>                                       |                   |                   |                   |                   |
| – De base   | 1,03 \$           | 0,53 \$           | 1,63 \$           | 1,20 \$           |
| – Dilué   | 1,02 \$           | 0,52 \$           | 1,62 \$           | 1,19 \$           |
| <b>DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE</b>                            | <b>0,275 \$</b>   | <b>0,20 \$</b>    | <b>0,55 \$</b>    | <b>0,40 \$</b>    |
| <b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION</b> |                   |                   |                   |                   |
| – De base   | 344,9             | 358,1             | 347,1             | 359,1             |
| – Dilué   | 348,5             | 362,4             | 350,6             | 362,9             |

# TELUS Corporation

## Bilans consolidés

| (en millions)  | Au 30 juin<br>2006 | Au 31 décembre<br>2005 |
|--|--------------------|------------------------|
| <b>ACTIF</b>   |                    |                        |
| Actif à court terme  |                    |                        |
| Encaisse et placements temporaires, montant net  | — \$               | 8,6 \$                 |
| Débiteurs  | 514,1              | 610,3                  |
| Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir                                       | 24,3               | 103,7                  |
| Stocks   | 115,8              | 138,8                  |
| Frais payés d'avance et autres   | 294,5              | 154,7                  |
| Tranche à court terme des impôts futurs  | —                  | 226,4                  |
|  | <b>948,7</b>       | 1 242,5                |
| Immobilisations, montant net   |                    |                        |
| Immobilisations corporelles et autres  | 7 383,8            | 7 339,4                |
| Actifs incorporels amortissables   | 576,0              | 637,5                  |
| Actifs incorporels à durée de vie indéfinie  | 2 966,3            | 2 964,6                |
|  | <b>10 926,1</b>    | 10 941,5               |
| Autres actifs  |                    |                        |
| Frais reportés   | 925,3              | 850,2                  |
| Placements   | 34,8               | 31,2                   |
| Écart d'acquisition  | 3 172,3            | 3 156,9                |
|  | <b>4 132,4</b>     | 4 038,3                |
|  | <b>16 007,2 \$</b> | 16 222,3 \$            |
| <b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>  |                    |                        |
| Passif à court terme   |                    |                        |
| Encaisse et placements temporaires, montant net  | 18,6 \$            | — \$                   |
| Créditeurs et charges à payer  | 1 509,1            | 1 393,7                |
| Impôts sur les bénéfices et autres impôts à payer  | 9,7                | —                      |
| Créditeurs et charges à payer liés à la restructuration<br>et à la réduction de l'effectif | 60,5               | 57,1                   |
| Facturation par anticipation et dépôts de clients  | 582,6              | 571,8                  |
| Tranche à court terme de la dette à long terme   | 1 376,4            | 5,0                    |
| Tranche à court terme des impôts futurs  | 43,3               | —                      |
|  | <b>3 600,2</b>     | 2 027,6                |
| Dette à long terme   |                    |                        |
|  | <b>3 354,1</b>     | 4 639,9                |
| Autres passifs à long terme  |                    |                        |
|  | <b>1 310,3</b>     | 1 635,3                |
| Impôts futurs  |                    |                        |
|  | <b>878,2</b>       | 1 023,9                |
| Part des actionnaires sans contrôle  |                    |                        |
|  | <b>25,3</b>        | 25,6                   |
| Capitaux propres   |                    |                        |
|  | <b>6 839,1</b>     | 6 870,0                |
|  | <b>16 007,2 \$</b> | 16 222,3 \$            |



TELUS Corporation  
États consolidés des flux de trésorerie

| Périodes terminées les 30 juin (en millions)  | Trimestre  |            | Semestre   |            |
|---|------------|------------|------------|------------|
|   | 2006       | 2005       | 2006       | 2005       |
| <b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>   |            |            |            |            |
| Bénéfice net  | 356,6 \$   | 189,5 \$   | 566,7 \$   | 431,7 \$   |
| Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des rentrées liées aux activités d'exploitation :                                  |            |            |            |            |
| Amortissement   | 382,1      | 399,1      | 785,2      | 801,3      |
| Impôts futurs   | 25,4       | 103,3      | 138,5      | 195,0      |
| Rémunération à base d'actions   | 12,7       | 7,1        | 21,1       | 10,9       |
| Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés  | (1,3)      | (0,4)      | (2,9)      | 1,1        |
| Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés   | (45,0)     | (22,3)     | (75,5)     | (59,7)     |
| Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces   | 19,0       | (1,0)      | 3,4        | (13,3)     |
| Amortissement des gains reportés sur les opérations de cession-bail de bâtiments, amortissement des frais reportés et autres, montant net | (7,3)      | 4,1        | 8,6        | (0,3)      |
| Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement  | 70,8       | 8,3        | 41,0       | 49,4       |
| Rentrées liées aux activités d'exploitation   | 813,0      | 687,7      | 1 486,1    | 1 416,1    |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>   |            |            |            |            |
| Dépenses en immobilisations   | (458,8)    | (408,7)    | (779,3)    | (681,9)    |
| Acquisitions  | (19,5)     | (1,9)      | (19,5)     | (29,4)     |
| Produit de la vente de propriétés et d'autres actifs  | 0,6        | 2,7        | 8,0        | 3,4        |
| Variation des matériaux et fournitures de longue durée, acquisition de placements et autres   | (8,4)      | (2,1)      | (11,4)     | (8,3)      |
| Sorties liées aux activités d'investissement  | (486,1)    | (410,0)    | (802,2)    | (716,2)    |
| <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>   |            |            |            |            |
| Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote   | 12,5       | 56,1       | 45,7       | 144,0      |
| Dividendes aux actionnaires   | (94,8)     | (143,9)    | (190,7)    | (143,9)    |
| Achat d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote pour annulation  | (249,4)    | (272,1)    | (481,0)    | (430,4)    |
| Émission de titres de créance à long terme  | 662,2      | 4,4        | 842,8      | 4,4        |
| Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme   | (362,5)    | (19,3)     | (615,5)    | (20,3)     |
| Paiement partiel au titre du passif de couverture reporté   | (309,4)    | —          | (309,4)    | —          |
| Dividendes versés par une filiale à la part des actionnaires sans contrôle  | (3,0)      | (7,9)      | (3,0)      | (7,9)      |
| Autres  | —          | (1,2)      | —          | (1,2)      |
| Sorties liées aux activités de financement  | (344,4)    | (383,9)    | (711,1)    | (455,3)    |
| <b>SITUATION DE TRÉSORERIE</b>  |            |            |            |            |
| Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements temporaires, montant net  | (17,5)     | (106,2)    | (27,2)     | 244,6      |
| Encaisse et placements temporaires, montant net au début  | (1,1)      | 1 247,3    | 8,6        | 896,5      |
| Encaisse et placements temporaires, montant net à la fin  | (18,6) \$  | 1 141,1 \$ | (18,6) \$  | 1 141,1 \$ |
| <b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE</b>  |            |            |            |            |
| Intérêts (versés)   | (271,5) \$ | (293,8) \$ | (284,6) \$ | (306,9) \$ |
| Intérêts reçus  | 0,8 \$     | 18,8 \$    | 23,3 \$    | 25,1 \$    |
| Impôts sur les bénéfices reçus (payés), montant net   | (0,7) \$   | 20,4 \$    | 95,0 \$    | 19,3 \$    |

# TELUS Corporation

## Information sectorielle

| Trimestres terminés les 30 juin<br>(en millions)       | Services filaires |            | Services sans fil |          | Éliminations |        | Chiffres consolidés |            |
|--|-------------------|------------|-------------------|----------|--------------|--------|---------------------|------------|
|  | 2006              | 2005       | 2006              | 2005     | 2006         | 2005   | 2006                | 2005       |
| <b>Produits d'exploitation</b>                         |                   |            |                   |          |              |        |                     |            |
| Produits externes                                      | 1 189,9 \$        | 1 216,5 \$ | 945,3 \$          | 802,0 \$ | — \$         | — \$   | 2 135,2 \$          | 2 018,5 \$ |
| Produits intersectoriels                               | 24,8              | 21,2       | 5,2               | 5,7      | (30,0)       | (26,9) | —                   | —          |
|  | 1 214,7           | 1 237,7    | 950,5             | 807,7    | (30,0)       | (26,9) | 2 135,2             | 2 018,5    |
| <b>Charges d'exploitation</b>                          |                   |            |                   |          |              |        |                     |            |
| Charges d'exploitation                                 | 728,6             | 731,8      | 508,8             | 441,2    | (30,0)       | (26,9) | 1 207,4             | 1 146,1    |
| Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif | 29,8              | 7,4        | 0,9               | —        | —            | —      | 30,7                | 7,4        |
|  | 758,4             | 739,2      | 509,7             | 441,2    | (30,0)       | (26,9) | 1 238,1             | 1 153,5    |
| BAIIA <sup>1)</sup>                                    | 456,3 \$          | 498,5 \$   | 440,8 \$          | 366,5 \$ | — \$         | — \$   | 897,1 \$            | 865,0 \$   |
| Dépenses en immobilisations                            | 311,4 \$          | 293,9 \$   | 147,4 \$          | 114,8 \$ | — \$         | — \$   | 458,8 \$            | 408,7 \$   |
| BAIIA moins les dépenses en immobilisations            | 144,9 \$          | 204,6 \$   | 293,4 \$          | 251,7 \$ | — \$         | — \$   | 438,3 \$            | 456,3 \$   |

| Semestres terminés les 30 juin<br>(en millions)        | Services filaires |            | Services sans fil |            | Éliminations |        | Chiffres consolidés |            |
|--|-------------------|------------|-------------------|------------|--------------|--------|---------------------|------------|
|  | 2006              | 2005       | 2006              | 2005       | 2006         | 2005   | 2006                | 2005       |
| <b>Produits d'exploitation</b>                         |                   |            |                   |            |              |        |                     |            |
| Produits externes                                      | 2 388,5 \$        | 2 438,7 \$ | 1 827,2 \$        | 1 554,5 \$ | — \$         | — \$   | 4 215,7 \$          | 3 993,2 \$ |
| Produits intersectoriels                               | 48,3              | 43,8       | 11,1              | 11,5       | (59,4)       | (55,3) | —                   | —          |
|  | 2 436,8           | 2 482,5    | 1 838,3           | 1 566,0    | (59,4)       | (55,3) | 4 215,7             | 3 993,2    |
| <b>Charges d'exploitation</b>                          |                   |            |                   |            |              |        |                     |            |
| Charges d'exploitation                                 | 1 469,0           | 1 448,4    | 998,9             | 862,1      | (59,4)       | (55,3) | 2 408,5             | 2 255,2    |
| Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif | 44,7              | 16,8       | 2,7               | —          | —            | —      | 47,4                | 16,8       |
|  | 1 513,7           | 1 465,2    | 1 001,6           | 862,1      | (59,4)       | (55,3) | 2 455,9             | 2 272,0    |
| BAIIA <sup>1)</sup>                                    | 923,1 \$          | 1 017,3 \$ | 836,7 \$          | 703,9 \$   | — \$         | — \$   | 1 759,8 \$          | 1 721,2 \$ |
| Dépenses en immobilisations                            | 570,4 \$          | 507,5 \$   | 208,9 \$          | 174,4 \$   | — \$         | — \$   | 779,3 \$            | 681,9 \$   |
| BAIIA moins les dépenses en immobilisations            | 352,7 \$          | 509,8 \$   | 627,8 \$          | 529,5 \$   | — \$         | — \$   | 980,5 \$            | 1 039,3 \$ |

- 1) Selon la définition de la société, le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») est une mesure non définie par les PCGR et correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. La société a émis des directives au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte certaines clauses restrictives.